



Azzedine Mihoubi dépose son dossier de candidature

Page 2

Des spécialistes tirent la sonnette d'alarme

Le cancer du sein en hausse chez les jeunes femmes

Page 3

Les DEBATS

Votre quotidien national

Kaïs Saïed a prêté serment hier

Tunisie, une nouvelle ère et beaucoup de défis

«Le nouveau président de la République tunisienne, Kaïs Saïed, a prêté serment, hier, au Bardo, au cours d'une séance extraordinaire de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP)», indique la TAP.

Page 2



Petites et moyennes entreprises

Libérer et encourager l'acte d'investir



Par Saâd Taferka

Certaines des difficultés qui empêchent l'émergence des petites et moyennes entreprises (PME) dans le champ économique national, ont été mises en relief à l'occasion de la 8^{ème} édition du Salon international Hassi Messaoud-Expo qui se tient depuis mardi dernier dans la capitale algérienne du pétrole.

La manifestation a regroupé, dans des exposition et ateliers d'entreprises, les fournisseurs de produits et services pétroliers et gaziers. Ce sont généralement de grandes entreprises partenaires potentiels - en fournitures ou sous-traitance - du groupe Sonatrach (entreprise-mère et ses différentes filiales) dans les segments de l'exploration, de l'exploitation, du transport et de la transformation. Au milieu de ce grand forum de près de 200 entreprises de grande dimension, figurent également des petites et moyennes entreprises qui activent dans la fabrication de pièces ou éléments entrant dans l'industrie pétrolière et gazière. Ainsi, des opérateurs économiques nationaux gérants de PME ont trouvé, dans le Salon de Hassi Messaoud une belle opportunité pour exprimer les contraintes d'accès aux marchés, contrats ou conventions des entreprises pétrolières algériennes, à commencer par Sonatrach jusqu'à ses différentes filiales activant dans les segments amont ou aval de ce domaine d'activité. Les dirigeants des PME font valoir l'argument de la préférence nationale, consignée dans l'article 83 du Code des marchés publics, et qui accorde un avantage de sélection des entreprises algérienne, à hauteur de 25 % de la commande contenue dans un avis d'appel d'offres. Même si le gouvernement, à travers une instruction, la n°13, adressée en septembre 2017 aux ministres, walis, dirigeants des groupes industriels publics et privés, organisations patronales et centrale syndicale, leur ordonnant d'appliquer rigoureusement la règle de la préférence nationale telle qu'elle est dictée dans le Code des marchés publics, les choses n'ont pas bien évolué sur ce plan.

Page 4

Clôture du Festival de la poésie féminine

Appel à la création d'une anthologie de poésie maghrébine

Page 15



Kaïs Saïed a prêté serment hier

Tunisie, une nouvelle ère et beaucoup de défis

«Le nouveau président de la République tunisienne, Kaïs Saïed, a prêté serment, hier, au Bardo, au cours d'une séance extraordinaire de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP)», indique la TAP.



Par S. A. Mohamed

«**J**e jure par Dieu Tout-Puissant de sauvegarder l'indépendance de la patrie et l'intégrité de son territoire, de respecter la Constitution du pays et sa législation, de veiller sur ses intérêts et de lui devoir allégeance», a dit Kaïs Saïed en prêtant serment. Cette cérémonie s'est déroulée en présence de l'ex-président de la République par intérim, Foued Mebazaa, d'anciens chefs de gouvernement, de plusieurs membres du gouvernement, notamment du chef du gouvernement, Youssef Chahed, des secrétaires généraux des partis politiques et des organisations nationales ainsi que de personnalités nationales et présidents des instances nationales et des ambassadeurs et représentants des

missions diplomatiques en Tunisie. Dans son discours d'investiture d'ailleurs, le président tunisien qui a remercié «ceux qui ont choisi une autre voie et ont élu librement une autre personne», a promis, notamment de lutter contre le terrorisme qui endeuille souvent le pays touche sérieusement le secteur touristique, la principale source de revenu du pays. «Nous devons nous unir contre le terrorisme pour mettre fin à toutes ses racines et ses causes», a-t-il déclaré. «Une balle tirée par le terrorisme fera face à des tirs d'unité» a-t-il poursuivi sous les applaudissements de l'assemblée. Répétant la notion de «devoir», le nouveau président tunisien a énuméré les priorités qui doivent être celles de chacun : le peuple, l'Etat, la sécurité, mais aussi «les pauvres et les misérables». «Il n'est pas question de toucher

aux droits des femmes», a-t-il, par ailleurs, assuré. «La femme a besoin de voir ses droits renforcés, notamment ses droits économiques et sociaux», a ajouté M. Saïed. «Il est temps d'inviter de nouvelles méthodes pour réaliser les aspirations de notre peuple en matière d'emploi, de liberté et de dignité», a-t-il également souligné. M. Saïed a remporté le second tour de l'élection présidentielle du 13 octobre, avec 72,71% des suffrages contre 27,29% obtenus par son rival, Nabil Karoui, un homme d'affaires et l'un des magnats du paysage médiatique tunisien. Il devient le 8^{ème} président de la République tunisienne depuis son indépendance en 1956 et le 2^{ème} élu au suffrage universel après Beji Caïd Essebsi, décédé le 25 juillet dernier. Né le 22 février 1958 dans une famille originaire de Beni Khair sur la

côte est de la Tunisie, fils d'un fonctionnaire de la municipalité et d'une mère éduquée, mais restée au foyer, il grandit à Radès, banlieue de la classe moyenne dans le sud de Tunis. Il fait toutes ses études dans l'enseignement public tunisien. Kaïs Saïed est diplômé d'un prestigieux établissement public, le Collège Sadiki, comme de nombreux présidents avant lui : le père de l'indépendance, Habib Bourguiba, le président Moncef Marzouki (2011-2014) et le premier président élu au suffrage universel en 2014, feu Béji Caïd Essebsi. Diplômé à 28 ans à l'Académie internationale de droit constitutionnel de Tunis, il a été enseignant assistant à Sousse (centre-est), où il a brièvement dirigé un département de droit public. De 1999 jusqu'en 2018, il enseigne à la Faculté des sciences juridiques et politiques de Tunis. S.A.M.

Présidentielle 2019

Azzedine Mihoubi dépose son dossier de candidature

Le candidat du Rassemblement national démocratique (RND) à la présidentielle du 12 décembre, Azzedine Mihoubi, a déposé, jeudi, son dossier de candidature au siège de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), sis au Palais des Nations-Club des Pins (Alger). Dans une déclaration à la presse à l'issue du dépôt de son dossier de candidature, M. Mihoubi a indiqué que la présidentielle du 12 décembre «constitue un rendez-vous important qui ne concerne pas un parti ou une personnalité en particulier, mais l'ensemble des Algériens», insistant sur l'importance de concourir à la réussite de cette échéance, en veillant à garantir «la transparence et la régularité tout au long du processus électoral».

Concernant son programme, M. Mihoubi a fait part de son intention de présenter «un programme ambitieux et applicable, afin de satisfaire les préoccupations des citoyens, notamment les plus urgentes», souhaitant que la campagne électorale soit «marquée par une concurrence entre les programmes» et «proche des citoyens».

M. Mihoubi, premier postulant à la candidature pour la présidentielle ayant déposé son dossier, a annoncé «avoir largement dépassé le nombre requis de signatures».

T. K.

L'organisation de débats télévisés entre candidats revient à l'ANIE

L'organisation de débats télévisés entre candidats en prévision de l'élection présidentielle du 12 décembre prochain revient à l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), a indiqué, mardi à Alger, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement et ministre de la Culture par intérim, Hassan Rabehi.

«L'organisation de débats entre candidats au scrutin présidentiel du 12 décembre est du ressort de l'Autorité nationale indépendante des élections», a déclaré M. Rabehi en marge de la Journée nationale de la presse.

Il a affirmé que «l'Etat garantira tous les moyens à cette autorité dans le cadre de l'exercice de ses missions en relation avec la préparation et l'organisation de ce rendez-vous électoral».

Répondant à une question sur les poursuites judiciaires contre un journaliste, le ministre a souligné que «le concerné ainsi que toutes les personnes poursuivies en justice seront jugées conformément aux lois de la République, en fonction des accusations retenues contre chacun d'eux». Il a appelé les journalistes à «être objectifs et se conformer aux règles de la déontologie et du professionnalisme».

K. M.

Selon Poutine

Les échanges commerciaux russo-africains avoisinent 20 milliards d'euros/an

Le président russe, Vladimir Poutine, a indiqué, hier à Sochi (Russie), que les échanges commerciaux russo-africains avoisinaient 20 milliards d'euros annuellement, affirmant qu'ils étaient «en deçà» du niveau souhaité par les deux parties.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux du 1^{er} Sommet Russie-Afrique, en présence d'une cinquantaine de chefs d'Etats et de gouvernements de pays africains, dont le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, le président russe a affirmé que «les échanges commerciaux et économiques entre la Russie et l'Afrique

ont doublé ces dernières années pour atteindre les 20 milliards d'euros, mais ce montant reste très peu par rapport aux potentialités existantes».

Il a, dans ce contexte, appelé au renforcement de la coopération pour la diversification des relations commerciales et économiques entre la Russie et les pays africains.

M. Poutine qui copréside les travaux du Forum avec le président d'Egypte, Abdelfattah Al-Sissi, dont le pays assure actuellement la présidence tournante de l'Union africaine (UA), a appelé, par ailleurs, à saluer l'accord de création de la

Zone de libre-échange africaine (Zlecaf). Il a estimé que la Zlecaf pourrait être un moyen pour dynamiser les échanges, notamment avec l'Union économique eurasiatique, dont la Russie pourrait également y contribuer à y bénéficier. Dans ce sens, il a annoncé la signature d'un accord à l'issue du Sommet entre l'Union africaine et l'Union économique eurasiatique dans le domaine commercial. Pour sa part, le président Al Sissi a souligné la nécessité de l'ouverture des pays africains sur les marchés internationaux, dont celui de la Russie, ajoutant que la transformation économique de

l'Afrique, l'amélioration du climat des affaires, ainsi que la préservation de la sécurité et la stabilité de la région «sont des nécessités pour lesquelles les pays africains doivent travailler».

Après l'ouverture économique régionale attendue entre les pays africains dans le cadre de la Zlecaf, «les marchés de l'Afrique doivent s'ouvrir davantage à d'autres régions du monde pour dynamiser leurs échanges et leurs économies», a insisté le président égyptien.

En outre, Al Sissi a appelé les institutions monétaires et finan-

cières mondiales à alléger et faciliter l'accès au financement des projets en faveur des pays africains, en précisant que la rencontre Russie-Afrique pourrait aboutir à des projets en commun «concrets», dont les populations africaines et russe seront bénéficiaires.

Le chef de l'Etat, M. Bensalah, conduit une délégation de haut niveau composée du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, le ministre des Finances, Mohamed Loukal et le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab.

Reda A.

Des spécialistes tirent la sonnette d'alarme

Le cancer du sein en hausse chez les jeunes femmes

Les spécialistes s'alarment sur le nombre effarant du cancer du sein qui frappe les femmes de plein fouet, notamment les plus jeunes .



Par Karima Nacer

Le cancer du sein connaît un accroissement épidémique en Algérie. Le cancer du sein ne concerne pas que les femmes d'âge mûr. Les jeunes filles sont de plus en plus touchées. Le nombre de femme atteinte du cancer et plus est en forte progression, alertent les spécialistes.

Le Pr Fouatih Zoubir, coordinateur régional indique que l'âge moyen de survenu du cancer reste un point particulier, car le jeune âge pour le cancer du sein féminin est raison d'inquiétude pour le futur. Chez l'homme, ajoute-t-il, quelques disparités apparaissent pouvant définir des particularités régionales, suscitant des recherches plus précises, comme la détermination des facteurs étiologiques.

Selon le Pr Doudja Hamouda, le registre du cancer en Algérie a noté une augmentation de l'incidence du cancer du sein en 2017

par rapport à l'année précédente. Il représente la moitié des cancers féminins au niveau national avec 4 000 nouveaux cas sur 9 634 cancers féminins en 2017, ajoute-t-elle. Après avoir indiqué que le cancer du sein venait en tête des cancers les plus répandus en Algérie, avec un taux d'incidence de 8% et touchant toutes les wilayas, la présidente du Réseau national des registres du cancer, le Pr. Hamouda estime que cela constituait «un fléau national» nécessitant la prise en charge, en urgence, de cette épidémie à travers le dépistage précoce. Le Pr fait savoir que le nombre de nouveaux cas de cancer est au moins le double au nord qu'au sud du pays. La même responsable constate que l'incidence est très élevée et toujours en croissance concernant le cancer du sein dans toutes les wilayas.

Parmi les contraintes que rencontrent les spécialistes en charge du registre du cancer, le Pr Fouatih cite le manque de moyens

matériels et logistiques ainsi que la non-validation des données de certaines wilayas. Pour faire face à cette situation, le spécialiste recommande l'institutionnalisation du dossier électronique du malade, la stabilité des personnels en charge de la gestion des registres.

Pour terminer, le Pr. Hamouda précise que les registres des wilayas avaient fourni des données suffisantes, à l'exception d'un petit nombre de certaines wilayas qui se trouvent majoritairement dans les Hauts-Plateaux et le Sud, qualifiant cette couverture de «positive en dépit des insuffisances constatées». La responsable souligne, par ailleurs, la nécessité de résoudre le problème de la wilaya de Chlef qui dure depuis 2014 et celui de Aïn Defla qui leur crée des manques à gagner importants.

Les spécialistes ne cessent de tirer la sonnette d'alarme. Selon leurs prévisions, le nombre de personnes atteintes de cancer du sein peut doubler d'ici à 2025, à

cause, justement, du diagnostic tardif. Il atteindra 60 000 cas, selon les prévisions du directeur de la prévention au ministère de la Santé, Djamel Fourar. «Le dépistage précoce est une nécessité pour réduire, à court et à moyen termes, l'incidence du cancer du sein», insiste-t-il en marge de la rencontre annuelle du réseau national des registres du cancer 2017. Pour le ministre de la Santé, Mohamed Miraoui, le défi est de disposer de données réelles qui permettent de lutter contre le cancer. «L'exploitation des données des registres de l'année 2017 sur le réseau national confirme la même tendance haussière du cancer en Algérie et dans le monde, en raison du vieillissement de la population et d'une mauvaise hygiène de vie, outre les facteurs de risque environnementaux», dira le ministre lors de l'ouverture de la réunion annuelle du réseau national des registres du cancer.

K.N.

Pour non-conformité aux normes de fabrication

Fermeture d'une usine de produits alimentaires

Les services de la direction du commerce de la wilaya d'Oran ont décidé de la fermeture d'une usine de produits alimentaires sise à Aïn Beïda dans la daïra d'Es-Senia pour non-conformité aux normes dans la fabrication de la farine sans gluten de marque ETIA, a-t-on appris hier, d'une source responsable de cette administration.

Un procès-verbal de fermeture de cette usine de fabrication de produits alimentaires a été établi par les services concernés pour une infraction liée à la mauvaise qualité de la farine du gluten fabriquée et mise sur le marché et une procédure judiciaire à l'encontre du contrevenant pour d'autres infractions relatives, notamment à l'hygiène et l'étiquetage a été entamée, a indiqué à l'APS, la cheffe de service répression des fraudes et protection du consommateur à la direction du commerce de la wilaya d'Oran.

Malika Staâli a signalé que 504 boîtes de farine sans gluten de 800 grammes chacune de marque ETIA, fabriquée par cette usine, ont été saisies et retirées du marché.

Une décision de retrait de la farine sans gluten ETIA a été prononcée après analyses micro-biologiques sur des échantillons de ce produit mis sur le marché confirmant une avarie (moisissure), par le laboratoire de la police scientifique.

Selon la même source, cette opération de contrôle menée conjointement avec les services de police s'est soldée par la saisie de 2 898 kg de produits alimentaires impropres à la consommation d'une valeur totale de 1, 2 million de DA. Il s'agit, outre la farine sans gluten, d'autres produits dont du riz blanc, du maïs en poudre et du sucre, également impropres à la consommation, a-t-on souligné.

G. H.

Abdelkader Bensalah

La presse nationale a toujours été le porte-voix de la société

Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a affirmé, mardi, que la presse nationale a toujours été «le porte-voix de la société», précisant que son histoire a de tout temps été étroitement liée à «l'engagement» en faveur des grandes causes nationales et aux étapes charnières, voire décisives pour notre pays.

Dans un message à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la presse, le 22 octobre de chaque année, le chef de l'Etat a déclaré que «l'histoire de la presse algérienne a toujours été étroitement liée à l'engagement en faveur des grandes causes nationales et aux étapes charnières, voire décisives pour notre pays», soulignant que «la loyauté des journalistes à leur profession, tout au long d'un parcours semé

d'embûches et de difficultés et riche en sacrifices, a de tout temps été synonyme de fidélité à la patrie. Une patrie fédératrice de l'ensemble des Algériennes et Algériens, toutes tendances et obédiences confondues qui, dans les moments difficiles, font montre de tant d'ingéniosité à faire face aux secousses, parfois graves, qu'a eu à vivre l'Algérie», a-t-il soutenu. «Force est de constater que la presse nationale a toujours été le porte-voix de la société, un rôle que la nouvelle génération de journalistes s'attelle à présent à assumer en couronnement des contributions successives de leurs prédécesseurs, tant durant la glorieuse guerre de Libération nationale qu'au lendemain de l'indépendance. Des contributions qui ont constitué ainsi le socle de la scène

médiatique nationale avec tout le foisonnement et les développements techniques qui la caractérisent, a-t-il ajouté.

Evoquant l'apport indéniable des journalistes des différentes médias nationaux, presse écrite, audiovisuelle ou électronique, M. Bensalah a cité «l'accompagnement des efforts des pouvoirs publics, qui n'ont eu de cesse de mobiliser tous les moyens disponibles, en cette conjoncture difficile, pour répondre aux préoccupations de la société et traduire sur le terrain la politique de l'Etat à travers des dispositions et des mesures à caractère social, visant l'amélioration des conditions de vie, la prise en charge de la jeunesse et la mobilisation davantage de moyens au profit des régions du Sud et des Hauts-Plateaux» ainsi

que «la promotion et l'élargissement du dialogue politique à travers les cercles de débat, les programmes, les interviews et autres formes de travail journalistique en interaction avec la situation que connaît la scène nationale, en cette sensible conjoncture». Il a relevé, dans le même ordre d'idées «l'assiduité professionnelle à mettre en exergue la forte volonté des institutions et instances du pays à réunir les conditions de la transition de l'Algérie vers une nouvelle ère pour le parachèvement du processus de concrétisation des aspirations et revendications du peuple dans un climat de confiance».

S'adressant à la corporation médiatique, le chef de l'Etat a déclaré que «l'Algérie traverse une étape critique, dont vous êtes, non

seulement témoins, mais également, partant de votre conscience nationale, acteurs de son présent et de son avenir».

«Certes, notre pays est face à une épreuve difficile, mais les solutions sont possibles avec tout ce qui a été assuré pour aller vers un scrutin présidentiel, le 12 décembre prochain, notamment à la faveur de la concrétisation de la plus grande partie des revendications exprimées par notre peuple lors de son hirak pacifique et civilisationnel et ce, grâce à la réponse des institutions de l'Etat et à l'accompagnement de l'Armée nationale populaire (ANP), qui n'a ménagé aucun effort à s'acquitter, pleinement et perspicacement, de ses missions constitutionnelles», a-t-il ajouté.

R. N.

Petites et moyennes entreprises

Libérer et encourager l'acte d'investir

Certaines des difficultés qui empêchent l'émergence des petites et moyennes entreprises (PME) dans le champ économique national, ont été mises en relief à l'occasion de la 8^{ème} édition du Salon international Hassi Messaoud-Expo qui se tient depuis mardi dernier dans la capitale algérienne du pétrole.



Par Saâd Taferka

La manifestation a regroupé, dans des expositions et ateliers d'entreprises, les fournisseurs de produits et services pétroliers et gaziers. Ce sont généralement de grandes entreprises partenaires potentiels - en fournitures ou sous-traitance - du groupe Sonatrach (entreprise-mère et ses différentes filiales) dans les segments de l'exploration, de l'exploitation, du transport et de la transformation. Au milieu de ce grand forum de près de 200 entreprises de grande dimension, figurent également des petites et moyennes entreprises qui activent dans la fabrication de pièces ou éléments entrant dans l'industrie pétrolière et gazière. Ainsi, des opérateurs économiques nationaux gérants de PME ont trouvé, dans le Salon de Hassi Messaoud une belle opportunité pour exprimer les contraintes d'accès aux marchés, contrats ou conventions des entreprises pétrolières algériennes, à commencer par Sonatrach jusqu'à ses différentes filiales activant dans les segments amont ou aval de ce domaine d'activité. Les dirigeants des PME font valoir l'argument de la préférence nationale, consignée dans l'article 83 du Code des marchés publics, et qui accorde un avantage de sélection des entreprises algériennes, à hauteur de 25 % de la commande contenue dans un avis d'appel d'offres. Même si le gouvernement, à travers une instruction, la n°13, adressée en septembre 2017 aux ministres, walis, dirigeants des groupes industriels publics et privés, organisations patronales et centrale syndicale, leur ordonnant d'appliquer rigoureusement la règle de la préférence nationale telle qu'elle est dictée dans le Code des marchés publics, les choses n'ont pas bien évolué sur ce plan. Une concurrence, jugée déloyale par les opérateurs algériens privés gérant de PME,

est exercée par des opérateurs étrangers, en fournissant parfois des services ou des biens à des coûts supérieurs à ceux proposés par les opérateurs algériens. L'instruction en question exprime, selon le texte transmis aux démembrés de l'Etat et aux groupes industriels ordonnateurs de la commande publique, «la volonté des pouvoirs publics d'encourager le développement des entreprises locales, publiques, privées ou mixtes», comme elle va également dans le sens des efforts du gouvernement «pour réduire la facture des importations de biens et services».

Outre les réserves de change affectées par un rythme effréné de consommation et ce, en pleine crise des recettes extérieures, les principales victimes des choix précipités portés sur les produits étrangers - particulièrement dans le domaine des équipements industriels et pièces entrant dans le processus de production -, ce sont bien les petites et moyennes entreprises algériennes qui, selon des experts nationaux, auraient dû devenir l'ossature principale de l'appareil national de production. Ainsi, le secteur industriel demeure encore bien en-deçà des ambitions du pays en matière de diversification économique. Il représente moins de 4% du produit intérieur brut (PIB). Le taux de mortalité annuelle des petites et moyennes entreprises algériennes est évalué à 8% sur un total de 900 000 entreprises, selon des statistiques établies en 2015 par le ministère de l'Industrie et des Mines. Ainsi, en chiffres absolus, quelque 72 000 PME mettent la clef sous la paillasse chaque année.

Signe d'un désinvestissement industriel

Ce qui aurait pu être un signe logique de dynamisme et de bonne santé économique du

pays, s'il était accompagné d'un renouvellement et de création de nouvelles entreprises, n'est malheureusement qu'un mauvais signe d'un désinvestissement industriel qui n'arrive pas à prendre fin. Les solutions de la diversification économique, hors de la sphère des hydrocarbures - laquelle, elle-même, souffre d'un ralentissement de la croissance au cours de ces dernières années -, tardent à se concrétiser, malgré l'arsenal de lois et la kyrielle de discours des officiels. Le projet du nouveau Code des investissements est en souffrance depuis bientôt trois ans. Annoncé pour débat et adoption pour la présente session de l'APN, rien ne présage de sa prise en charge dans l'immédiat.

Le nombre de PME par 1 000 habitants en Algérie ne dépasse pas 18 unités, au moment où la Tunisie enregistre un taux de 35 unités pour 1 000 habitants, et le Maroc en comptabilise 33.

Lors du premier recensement économique effectué en Algérie, piloté, en 2011, par l'Office national des statistiques, on dénombre 959 718 entités économiques, tous statuts confondus, sur l'ensemble du territoire national. Le rapport de synthèse de ce recensement signale que le tissu économique national était dominé par les personnes physiques à 90,6% contre 9,4% pour les personnes morales (entreprises), et qu'il reposait, donc, essentiellement sur des micro-entités. Il y a été relevé que 33,8 % d'entre ces entités sont des personnes morales se trouvant concentrées dans la wilaya d'Alger. Cette dernière est suivie des wilayas de Tizi Ouzou (7,2%) et Béjaïa (6,7%).

Le nombre d'entités industrielles répertoriées dans cette opération est de 97 202, dont 23,4% opèrent dans les industries agroalimentaires, 22,7% dans la fabrication de produits

métalliques et 10,5% dans l'habillement. Le rapport souligne que, «pour ce qui est du secteur de la construction, les très petites entreprises (TPE) constituées essentiellement des métiers de plomberie, bâtiment et peinture, ne disposent pas d'un local fixe et visible, et sont donc difficiles à repérer sur le terrain». Sur le plan de la répartition géographique, 83,5% des unités industrielles sont situées dans le milieu urbain. Le gouvernement avait assigné un objectif principal à l'opération de recensement : «améliorer la gouvernance de l'économie au niveau national et au niveau local, par une prise de décisions plus pertinente grâce à une meilleure connaissance du tissu économique. Il constitue, pour les pouvoirs publics, une occasion exceptionnelle d'être à l'écoute des préoccupations des entrepreneurs et d'appréhender, de manière objective, les véritables contraintes et problèmes rencontrés par l'entreprise».

Dans le contexte de la crise financière que traverse le pays depuis cinq ans, et abstraction faite du phénomène et de la dimension de la mortalité des entreprises, il importe de mettre à jour les données relatives à l'état général des entreprises algériennes, et particulièrement celles portées par de jeunes opérateurs, y compris dans la dimension de la micro-entreprise. Ce fut, selon les déclarations officielles, l'objectif assigné à l'opération du diagnostic de la production nationale que les pouvoirs publics avaient lancé en 2017, en partenariat avec les organisations patronales, visant à connaître avec précision le secteur industriel national dans ses différentes articulations et activités: géo-localisation des unités de production, quantification des produits et des rythmes de production, détermination des flux des échanges (matières premières, semi-produits et produits

finis)...etc. On ne sait pas à quoi ont abouti les résultats de ce diagnostic, sachant qu'aucun rapport dans ce sens n'a été mis à la disposition des médias.

Halte aux fausses solutions !

Après le flop des fausses solutions - limitées à des formules de levées de fonds (nouvelles taxes, bancarisation de l'argent de l'informel, emprunt obligataire) - apportées à la crise térébrante qui affecte l'économie nationale, le temps est visiblement venu d'envisager des leviers à même de réhabiliter la politique de l'entreprise et d'asseoir une véritable alternative à la culture de la rente.

En janvier 2017, une loi d'orientation sur le développement de la petite et moyenne entreprises (PME), a été promulguée. Elle modifie et complète la loi de 2001 sur les PME et vise, selon ses concepteurs, «l'encouragement de l'émergence des PME, l'amélioration de leur compétitivité et leur capacité d'exportation ainsi que l'amélioration du taux d'intégration nationale et la promotion de la sous-traitance» et ce, à travers des mesures de soutien pour la création d'unités de production, à l'accès à la recherche et développement, à l'innovation, au développement de la sous-traitance, au financement d'actions de sauvetage et de reprise des activités des PME en difficulté.

Selon le texte de la loi d'orientation sur les PME, des fonds de garantie de crédits sont prévus, ainsi qu'un fonds d'amorçage destiné à inciter à la création de start-up innovantes (financement des frais inhérents à la conception des prototypes, à la recherche, à l'élaboration d'un business-plan...). On voit bien que ce fonds d'amorçage à mobiliser pour les PME est destiné à financer, entre autres, les frais de recherche et développement. A ce niveau, deux questions se posent. D'abord, la politique actuelle de recherche-développement (R&D) en Algérie a-t-elle acquis une maturité suffisante pour s'intégrer directement dans la création et le développement de l'entreprise ? L'adoption, en 2015, de la loi d'orientation sur la recherche scientifique, a montré que, malgré tous les discours de circonstance, le hiatus entre l'Université et l'entreprise, en dehors de quelques exceptions, demeure toujours béant.

Trois ans après la promulgation de cette loi sur la PME et du nouveau Code des investissements, la situation des petites et moyennes entreprises ne semble pas évoluer de façon à rattraper, avec un rythme soutenu, les retards enregistrés dans ce domaine. Ces entreprises continuent à faire face à des contraintes liées au foncier, à la mobilisation des crédits, à l'accès à la commande publique et à d'autres facteurs d'inertie supposés être dépassés et surmontés dans une conjoncture cruciale où l'Algérie a un pressant besoin de diversifier ses activités économiques, réaliser des intégrations optimales entre tous les secteurs d'activité et, à terme, réaliser ses ambitions de diversifier ses produits d'exportations en dehors des hydrocarbures.

Des sanctions ont été proposées

Les activités d'hydrocarbures soumises au contrôle

Les activités d'hydrocarbures sont soumises au contrôle et des sanctions ont été proposées dans le projet de loi sur les hydrocarbures qui y consacre toute une partie intitulée : «Infractions, sanctions et recours».



La partie en question du projet de loi, dont l'APS a obtenu une copie, comprend un chapitre relatif au contrôle des activités d'hydrocarbures dans lequel, il est indiqué que «les Agences hydrocarbures peuvent, dans le cadre de l'exercice de leurs missions et lorsqu'elles l'estiment nécessaire, requérir de chaque personne exerçant des activités d'hydrocarbures toute correction et/ou modification sur les actes et méthodes utilisées dans la conduite des activités d'hydrocarbures». Quant aux sanctions relatives aux activités d'hydrocarbures, il est stipulé dans l'article 225 que «pour tout retard ou défaut de déclaration et/ou de paiement des sommes dues, une majoration de 1 pour 1 000 par jour de retard est appliquée. L'absence ou le dépôt tardif de déclaration portant la mention «Néant» ou relative à des opérations exonérées ou se rapportant à des impôts dont la base est négative, entraîne l'application d'une amende de 100 000 DA».

Sans préjudice des sanctions et des pénalités prévues par la législation et la réglementation en vigueur, la violation d'une des dispositions de la future loi, relevant des missions d'Alnaft, ou d'une quel-

conque prescription de l'autorisation de prospection, de la concession amont ou de l'acte d'attribution, par le prospecteur, l'Entreprise nationale ou les parties contractantes, est passible de suspension ou de retrait de l'autorisation de prospection, de l'acte d'attribution ou de la concession amont.

Les sanctions sont prononcées et notifiées par Alnaft après constatation de l'infraction et mise(s) en demeure d'y remédier, restée(s) infructueuse(s), stipule l'article 226 du projet de loi, adopté par le Conseil du ministre, dimanche 13 octobre courant.

Quant à l'article 227 dudit projet, il est stipulé que «sans préjudice des sanctions et des pénalités prévues par la législation et la réglementation en vigueur, l'ARH peut imposer au concessionnaire ou à l'opérateur aval, en cas de violation constatée d'une quelconque disposition de la présente loi et de ses textes d'application ou d'une quelconque disposition de la concession de transport ou d'une autorisation d'exercice, et à laquelle il n'a pas été remédié, dans un délai qui ne saurait être inférieur à un mois à compter de la notification du manquement, une astreinte journalière de

100 000 DA par jour».

Le montant définitif de l'astreinte est notifié par l'ARH à la personne défaillante qui s'en acquitte auprès de l'administration fiscale, lit-on encore.

Dans le même sillage, l'article 228 stipule que «sans préjudice des sanctions et des pénalités prévues par la législation et la réglementation en vigueur : toute violation des dispositions légales et réglementaires relatives aux matières énoncées à l'article y10 du projet de loi, des prescriptions de l'autorisation de mise en produit d'un puits ou celles d'une autorisation d'exploitation délivrée par le ministre, est constatée par l'ARH qui met en demeure la personne défaillante d'y remédier».

Si cette dernière n'a pas procédé aux corrections nécessaires dans le délai fixé dans la mise en demeure, elle est passible d'une astreinte journalière de 100 000 DA qui commence à courir à l'expiration de ce délai et qui s'étale sur une durée maximale de 30 jours.

Si, à l'expiration de cette durée, la personne défaillante n'a toujours pas remédié à la situation, l'autorisation de mise en produit du puits est suspendue ou retirée par l'ARH et l'autorisation d'exploitation est

suspendue ou retirée par le ministre sur recommandation de l'ARH, précise le projet de loi.

Le montant définitif de l'astreinte est notifié par l'ARH à la personne défaillante qui s'en acquitte auprès de l'administration fiscale, précise-t-on.

Il s'agit aussi de toute violation des dispositions légales et réglementaires relatives aux matières énoncées à l'article y10 du projet de loi ou des prescriptions d'une autorisation d'exploitation délivrée par le wali, est constatée par les services territorialement compétents en charge de la sécurité industrielle et de la protection de l'environnement et mettent en demeure la personne défaillante d'y remédier.

Si cette dernière n'a pas procédé aux corrections nécessaires dans le délai fixé dans la mise en demeure, elle est passible d'une astreinte journalière de 100 000 DA qui commence à courir à l'expiration de ce délai et qui s'étale sur une durée maximale de 30 jours, lit-on dans le document.

Si, à l'expiration de cette durée, la personne défaillante n'a toujours pas remédié à la situation, l'autorisation d'exploitation est suspendue ou retirée par le wali. Le montant définitif de l'astreinte est notifié par le wali à la personne défaillante qui s'en acquitte auprès de l'administration fiscale.

Enfin, dans un chapitre consacré aux recours, il est indiqué que «les décisions prises par les Agences hydrocarbures dans le cadre de l'exercice de leurs missions sont susceptibles de recours devant les juridictions algériennes compétentes selon les termes du Code de procédures civile et administrative».

L. M.

Start-up

Lancement d'une formation au profit de 400 jeunes universitaires

Une session de formation et de coaching sera lancée aujourd'hui à Alger, en faveur de 400 jeunes porteurs de 250 projets de start-up, a indiqué hier, le ministère de l'Industrie dans un communiqué.

Il s'agit de la dernière phase du programme ELIP (entrepreneurship, leadership & innovation program) initié par l'association Réseau entrepreneurial global (REG) avec l'appui du ministère de l'Industrie.

Cette phase, baptisé ELIP Connect Camp, s'adresse aux jeunes universitaires sélectionnés à l'issue d'un processus d'accompagnement et de mentorat au titre du programme ELIP, précise la même source.

La ministre du secteur, Djamilia Tamazirt, procédera à l'ouverture officielle de la formation, en présence de plusieurs membres du gouvernement, des P-DG des groupes industriels et des banques, de directeurs généraux d'organismes et institutions publics et privés, de chefs d'entreprises, de présidents d'associations professionnelles, d'étudiants et d'autres acteurs de l'écosystème des start-up en Algérie.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie sectoriel visant à promouvoir la culture entrepreneuriale et de moderniser l'écosystème des start-up afin qu'il puisse connaître le dynamisme espéré par les pouvoirs publics, selon le communiqué.

En marge de la formation des panels et des rencontres BtoB entre les 250 start-up et les différents acteurs de l'écosystème sont programmés, ajoute-t-il.

R. K.

Exposition spécifique algérienne au Niger

Coup d'envoi de la caravane de produits nationaux vers Niamey

La caravane de produits algériens, acheminés par voie terrestre vers Niamey devant prendre part à une exposition spécifique de produits algériens prévue début novembre dans la capitale nigérienne, a pris le départ, hier, depuis Alger, en présence des responsables du ministère du Commerce.

Un convoi de quatre camions semi-remorques devra acheminer vers Niamey près de 3 tonnes de marchandises dont des produits agroalimentaires, agricoles, électroménagers et électroniques, cosmétiques et matériaux de construction.

D'autres produits périssables seront expédiés par voie aérienne (cargo), a-t-

on appris auprès d'un responsable du ministère du Commerce.

L'exposition spécifique de produits algériens, prévue du 6 au 11 novembre, verra la participation de 38 entreprises privées et quatre autres publiques actives dans plusieurs secteurs, notamment l'agroalimentaire, la mécanique, l'industrie pharmaceutique et le textile. Organisées par la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (Caci), des rencontres «B2B» entre opérateurs algériens et nigériens seront au programme de cette manifestation économique.

Présente au coup d'envoi de cette caravane, la conseillère au ministère du Commerce, chargée des foires et salons

à l'étranger, Souhila Abilèche, a précisé que «c'est la 7^{ème} participation de l'Algérie aux foires économiques au Niger où les produits algériens sont très demandés».

Elle a aussi fait remarquer que les entreprises nationales s'intéressent au marché nigérien qui offre une visibilité à leurs produits.

Inscrite au programme du ministère du Commerce, l'exposition spécifique des produits algériens au Niger vise à renforcer la présence de la production nationale dans le marché africain, notamment dans les pays limitrophes et ce, à la faveur de l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange africaine, a-t-elle expliqué.

L. M.

Projet de loi sur les hydrocarbures

L'approvisionnement du marché national est une priorité

La satisfaction des besoins du marché national et son approvisionnement en hydrocarbures est au centre du projet de loi sur les hydrocarbures qui lui accorde un caractère prioritaire. «La satisfaction des besoins du marché national en hydrocarbures constitue une priorité».



prix, de qualité et les délais de livraison soient compétitifs».

Les parties contractantes et leurs sous-traitants ont recours en priorité au personnel algérien pour les besoins des opérations amont. A cette fin, «les parties contractantes prennent en charge, et assurent, directement ou indirectement, au début des opérations amont, la formation du personnel algérien couvrant l'ensemble des qualifications requises pour la conduite des opérations amont, dans les conditions fixées dans le contrat d'hydrocarbures», lit-on dans l'article 125 du projet de loi.

Sur un autre registre, le projet de loi consacre toute une partie pour des activités aval dans laquelle il évoque, notamment le transport par canalisation.

Il est précisé, à ce propos, que le transport par canalisation des hydrocarbures est exercé par l'Entreprises nationale sur la base d'une concession de transport par canalisation octroyée par arrêté du ministre. La demande de concession de transport par canalisation est soumise à l'ARH qui formule une recommandation au ministre. Les termes et les conditions de cette concession sont définis dans le cahier des charges annexé à l'arrêté du ministre. «Les concessions de transport par canalisation sont octroyées pour une durée de 30 ans. Cette durée peut être prolongée aux conditions fixées dans la concession de transport par canalisation», selon l'article 130 du projet de loi.

Selon le projet de loi, «les concessions de transport pour les canalisations internationales arrivant aux frontières du territoire national pour le traverser totalement ou partiellement et les canalisations internationales, dont l'origine est sur le territoire national sont octroyées par le ministre après approbation du Conseil des ministres».

R. E.

«L'approvisionnement du marché national en hydrocarbures est assuré par l'Entreprise nationale», lit-on dans l'article 121 du projet de loi, dont l'APS a obtenu une copie.

Il est indiqué dans ce cadre, que l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) peut demander au cocontractant de contribuer à la satisfaction des besoins du marché national en hydrocarbures.

Les termes, conditions et modalités de contribution du cocontractant à l'approvisionnement du marché national en hydrocarbures sont définis dans l'acte d'attribution et repris dans le contrat d'hydrocarbures.

«Les quantités d'hydrocarbures prélevées au titre de la contribution du cocontractant sont cédées à l'Entreprise nationale», précise un chapitre du projet de loi, intitulé «La contribution aux besoins du marché national».

Le prix de cession des quantités d'hydrocarbures liquides prélevées au titre de la contribution du cocontractant est le prix de base déterminé conformément aux dispositions de l'article 206 de la future loi.

Par ailleurs, le projet de loi précise dans son article 207 que le prix de cession des quantités de gaz prélevées au titre de la contribution est la moyenne des prix pondérés par les quantités de gaz des différents contrats de vente, issues du périmètre, objet du contrat d'hydrocarbures concerné.

«Pour les hydrocarbures

liquides destinées au marché national, les prix fixés, conformément aux dispositions de l'article 149 pour le pétrole brut et le condensat et aux dispositions de l'article 150 pour les carburants et les GPL», stipule l'article 206 du projet de loi.

Ainsi, «les prix du pétrole brut et du condensat» entrées raffineries sont calculés pour chaque année par l'Autorité de régulation des hydrocarbures (ARH), selon une méthodologie et des modalités qui est définie par voie réglementaire.

Ces prix doivent couvrir les coûts et charges, y compris la fiscalité applicable aux activités amont, et assurer aux vendeurs un taux de rentabilité raisonnable. Ces prix sont notifiés par l'ARH, selon l'article 149.

Quant aux prix de vente des carburants et des GPL destinés au marché national, non compris les taxes à la consommation, ils «doivent inclure les coûts et charges supportés par l'activité raffinage y compris le prix du pétrole brut et du condensat entrée raffinerie et par l'activité distribution, en assurant des marges raisonnables pour chaque activité», stipule l'article 150 du projet de loi.

Il est aussi précisé dans le même article, que la liste des carburants et des GPL, la méthodologie et les modalités de détermination de ces prix sont définies par voie réglementaire.

Pour chaque année civile, les prix de vente des carburants et des GPL destinés au marché national sont notifiés par ARH.

Par ailleurs, il est précisé que les besoins du marché national

en gaz à moyen et à long termes, qui ne peuvent être couverts par l'Entreprise nationale, sont déterminés par Alnaft, 90 Jours avant le début de chaque année civile.

Alnaft procède à l'évaluation de ces besoins en concertation avec l'autorité chargée de la régulation du gaz et l'Entreprise nationale, sur la base des informations et données fournies par ces dernières, selon l'article 123 de projet de loi.

Il est aussi affirmé que «toute production de gaz d'un Périmètre, destinée à approvisionner le mar-

ché national, à l'exception des besoins pour la réinjection et le cyclage, doit être conforme aux spécifications du gaz naturel».

Préférence aux entreprises algériennes

Dans un autre chapitre relatif au «contenu local», il est précisé que «le contrat d'hydrocarbures inclut des stipulations qui accordent une préférence aux entreprises algériennes pour la fourniture de biens et de services produits en Algérie pour autant que les conditions de

Après des prévisions de hausse des stocks américains

Le Brent à plus de 59 dollars

Les prix du pétrole étaient orientés à la baisse hier, en cours d'échanges européens après des prévisions de hausse des stocks américains et alors que les pays membres de l'Opep s'apprêtaient à diminuer leur production du pétrole.

Hier matin, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en décembre valait 59,09 dollars à Londres, perdant 1,02% par rapport à la clôture de mardi.

A New York, le baril américain de WTI pour décembre, dont c'est le premier jour de cotation, abandonnait 1,14%, à 53,86 dollars.

La veille, le Brent s'était apprécié de 1,3% et le WTI de 1,6%, une progression «survenue après des informations faisant état d'une réduction de la production des pays membres de l'Opep+ dans le but de contrer une croissance plus faible de la demande», a estimé Carsten Fritsch, analyste.

«L'Opep prévoit une demande qui ralentit et une offre de pays non membres augmenter» pour l'année 2020, a complété Al Stanton, analyste.

Les 14 membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et leurs 10 partenaires, dont la Russie, sont engagés depuis 2016 dans une limitation volontaire de leur production afin de soutenir les cours. Les analystes ont regardé hier, les données sur les réserves de pétrole américaines publiées par l'Agence américaine d'informations sur l'énergie (EIA).

«Mardi, l'American Petroleum Institute (API) a annoncé une hausse des stocks américains de 4,5 millions de barils, plus importante que prévu» par le marché, a pointé M. Stanton.

Les chiffres de l'EIA sont cependant considérés comme plus fiables par le marché.

Selon la médiane d'un consensus établi par l'agence Bloomberg, les analystes s'attendent à une hausse des stocks de brut de 3 millions de barils et à une baisse de 2,25 millions de barils de ceux d'essence et de 2,72 millions des autres produits distillés (fioul de chauffage et gazole), pour la semaine achevée, le 18 octobre.

H. T.

Ouargla

Caravane de sensibilisation sur le métier de grimpeur-élagueur

Une caravane de sensibilisation sur le métier grimpeur-élagueur des palmiers s'est ébranlée, mardi, de la commune de Témacine, wilaya-déleguée de Touggourt (160 km de Ouargla), pour vulgariser le métier en milieu des phoeniciculteurs, a-t-on appris de la direction des services agricoles (DSA).



La caravane, devant sillonner trois jours durant les communes de N'goussa et de Rouissat à la conquête des phoeniciculteurs, s'assigne comme objectif la vulgarisation de la pratique de cet ancien métier, la possibilité de l'intégration des moyens et outils modernes dans cette activité pour assurer la

sécurité du grimpeur, a expliqué le chef de service de la vulgarisation agricole à la DSA.

L'organisation de la manifestation de sensibilisation devra épargner aux grimpeurs, les accidents, les chutes souvent mortelles où émaillées de blessures irréparables, a indiqué M. Brahim Korichi.

Selon le même responsable, cette initiati-

ve sera également mise à profit pour inciter les jeunes à s'initier aux techniques de grimper et de contribuer à la préservation de ce métier ancestral, la formation de la relève qualifiée et l'encouragement de la création des micro-entreprises dans ce domaine susceptibles de protéger la richesse phoenicicole de la région.

Les responsables du secteur agricole de la wilaya de Ouargla entendent intégrer cette spécialité grimpeur-élagueur à la nomenclature des métiers reconnus dans le but de conférer un statut juridique de professionnalisation à cette activité.

La caravane s'inscrit au titre du projet de professionnalisation du grimpeur de palmier, piloté par le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, avec le soutien de l'Union européenne (UE), portant promotion des activités phoenicicoles dans le Sud algérien.

Dans ce cadre, Trois wilayas, en l'occurrence Adrar, El Oued et Ouargla, ont été sélectionnées comme wilayas pilotes dans l'objectif de promouvoir cette activité, a-t-on fait savoir.

La DSA a fait part, à ce titre, de l'organisation, novembre prochain, d'une session de formation professionnalisée grimpeur-élagueur en direction des phoeniciculteurs et personnes manifestant des capacités dans cette discipline.

Le programme de cette session prévoit, notamment la vulgarisation, à la faveur des séances théoriques et pratiques, des techniques correctes d'escalade du palmier, de désherbage des mauvaises plantes, la lutte contre les maladies parasitaires affectant le patrimoine phoenicicole, ainsi que la démonstration des techniques de pollinisation du palmier dattier.

La wilaya de Ouargla recèle une richesse phoenicicole de près de 2,5 millions de palmiers, dont 2,1 productifs, occupant une superficie globale de 23 000 ha, selon les données de la DSA.

D. F.

Handicapés

Parvenir à un taux d'intégration élevé en matière de production d'appareillages

L'Office national d'appareillage et d'accessoires pour handicapés (Onaaph) compte parvenir, dans un proche avenir, à un taux d'intégration élevé en matière de production de ces équipements de façon à combler les insuffisances enregistrées dans ce domaine, a indiqué, mardi à Médéa, un responsable de cette structure nationale.

«Pour faire face au volume important des demandes exprimées, l'Office a opté, depuis quelque temps, pour deux solu-

tions, à savoir la conclusion de contrats de partenariat avec des firmes de fabrication spécialisées et l'ouverture de nouvelles structures de montage d'appareillage orthopédiques et d'accessoires», a déclaré à l'APS, Mohamed Lounis, directeur du marketing et de la distribution de la direction générale de l'Onaaph en marge de journées portes ouvertes organisées au centre payeur de la Caisse nationale d'assurance sociale (Cnas) de Médéa.

Ce plan de développement est destiné, selon ce responsable, à

satisfaire la forte demande, vu que le nombre de dossiers gérés par l'Office dépasse le seuil de 600 000 dossiers, auquel viennent s'ajouter annuellement 10 000 autres nouveaux dossiers nécessitant une prise en charge.

L'objectif est de «réduire la dépendance vis-à-vis des fournisseurs étrangers, garantir une disponibilité du produit et couvrir, en temps réel, les besoins exprimés par les différentes catégories de personnes inscrites auprès de l'Office», a assuré ce responsable.

D'autres volets sont inclus dans

ce plan de développement, appelé à moderniser ce service public et améliorer les prestations qu'il fournit aux citoyens, à estimé, pour sa part, le chargé de communication de la DG de l'Office, Zakari Bouazabia, évoquant, dans ce contexte, le volet relatif au réaménagement des structures de l'Office, suivant les normes internationales en vigueur, ainsi que la formation de techniciens dans le domaine de l'appareillage et des accessoires pour handicapés.

En marge de ces portes ouvertes, d'une durée de deux

jours, l'on apprend qu'un local a été aménagé au sein du centre payeur de Médéa au profit de l'office local d'appareillage et d'accessoires pour handicapés dans le but de garantir une meilleure prise en charge des demandeurs.

L'office a également un accès direct au réseau de la Cnas pour faciliter le traitement des dossiers et assurer leur suivi, et bénéficie des conseils d'un médecin de la Caisse affecté spécialement à cette structure, a indiqué le directeur local de la Cnas, Hacène Korchi.

N. O.

Des manifestations prévues à l'échelle nationale

L'Algérie célèbre la Journée nationale des donneurs de sang

L'Algérie célèbre vendredi la Journée nationale des donneurs de sang qui coïncide avec le 25 octobre de chaque année en organisant, à travers le territoire national, des manifestations de collecte de sang et des cérémonies honorifiques destinées aux donneurs de sang, indique mardi, un communiqué de l'Agence nationale du sang.

Instituée en 2006, cette Journée nationale qui est placée cette année sous le slogan «Votre solidarité vous honore» a pour but de «rendre un vibrant hommage à tous les donateurs bénévoles pour leur geste noble et sal-

vateur, d'une part, et d'autre part, sensibiliser les concitoyens à effectuer cet acte de solidarité et de générosité humaine», précise la même source.

Dans ce cadre, l'Agence nationale du sang, en coordination avec les directions de la santé et de la population à travers les structures de transfusion sanguine et en coordination avec la Fédération algérienne de donneurs de sang, les différents partenaires et le mouvement associatif, organise diverses manifestations à travers le territoire national, notamment des journées de sensibilisation et de collecte de sang, des cérémo-

nies honorifiques destinées aux donneurs de sang.

Il est aussi prévu de collecter du sang et de sensibiliser les fidèles lors de la prière hebdomadaire de vendredi.

Selon le communiqué de l'Agence, «les campagnes de promotion du don de sang ont permis la fidélisation progressive des différentes institutions, administrations, entreprises publiques et privées, les médias, les universités et le mouvement associatif», précisant qu'au premier semestre 2019, une hausse de 9,4% en matière de transfusion sanguine a été enregistrée, soit une hausse

de 321 343 poches par rapport à la même période en 2018.

En outre, 11 150 poches de sang ont été collectées à l'occasion de la Journée nationale des donneurs de sang (25 octobre 2018), 10 946 poches de sang lors de la Journée maghrébine des donneurs de sang (30 mars 2019), 7 642 poches de sang lors de la Journée mondiale du don de sang (le 14 juin 2019) et 44 182 poches de sang par des collectes mobiles à proximité des mosquées, en coordination avec le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs.

Reda A.

Université Saàd Dahleb de Blida

Ouverture d'un concours du meilleur projet innovant

La maison de l'entrepreneuriat de l'université Saàd Dahleb de Blida a ouvert un concours du meilleur projet innovant, initié par des étudiants s'appêtant à l'obtention de leurs diplômes, a-t-on appris mardi auprès du directeur de la structure, Nabil Chriet.

« **L**e concours est ouvert à l'ensemble des étudiants s'appêtant à obtenir leurs diplômes, toutes spécialités confondues (scientifiques et technologiques) », a indiqué à l'APS M.Chriet, en marge d'une journée d'études au profit des cadres d'entreprises économiques.

L'objectif visé par ce prix, dont les résultats seront annoncés le 31 octobre courant, a-t-il ajouté, est de « permettre l'émergence d'étudiants novateurs, dont les projets sont susceptibles d'être concrétisés sur le terrain et, partant, contribuer à la relance de l'économie nationale ».

Le lauréat de ce concours aura droit à un « soutien moral et matériel assuré par



l'Incubateur technologique régional devant entrer en service en novembre prochain », a fait savoir la source, signalant la sélection de l'université Saàd Dahleb, aux cotés de quatre autres universités nationales, pour « la mise en Œuvre de ce projet visant l'accompagnement des étudiants jouissant d'aptitudes les habilitant à concrétiser leurs idées et projets ».

Outre un soutien technique et financier, le lauréat de ce concours sera, également, accompagné dans l'obtention d'un registre de commerce avec un encadrement assuré à son projet par des experts économiques, durant une année entière », a encore expliqué M.Chriet. Une fois ce délai expiré, le promoteur du projet aura le « choix entre

poursuivre son parcours professionnel sous l'égide de l'incubateur ou devenir indépendant », est-il signalé, par ailleurs.

Selon le responsable, ce projet d'incubateur attendu à la mise en service à l'université Saàd Dahleb est destiné à l'accompagnement des étudiants innovants des universités d'Alger, de Boumerdes, Tipasa et Khemis Miliana (Ain Defla).

Son encadrement (Incubateur) sera assuré par l'Agence nationale de valorisation de la recherche scientifique, relevant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en coordination avec des professeurs chercheurs.

« L'opération vise à garantir un accompa-

gnement technique et financier aux projets ayant obtenu leur brevet d'invention, en application de la décision ministérielle datant de près d'un mois », selon les explications fournies lundi par le recteur de l'université, Pr Mohamed Benzina, lors d'un point de presse consacré à son annonce (projet).

Cette journée d'études, abritée par la maison de l'entrepreneuriat au profit des responsables des ressources humaines d'entreprises économiques, sera suivie par des sessions de formation axées sur des sujets liés aux techniques de communication et du travail administratif, entre autres », a informé M.Chriet.

R. B.

Constantine

Augmentation de la production de la pomme de terre

Une hausse de 11% a été réalisée dans la production de la pomme de terre saisonnière au titre de la saison agricole 2018-2019 passant de 10 800 l'année dernière à 12.050 quintaux, a-t-on appris lundi auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Cette augmentation de l'ordre de 1.250 quintaux est due à l'extension de la superficie agricole réservée à cette culture, passée de 34 hectares à 38 hectares, la disponibilité des semences de bonne qualité ainsi que les fortes précipitations ayant permis l'amélioration des conditions de l'irrigation, a indiqué à l'APS le chef du service de la production agricole et d'appui technique au sein de cette direction, Djamel Benseradj.

Les actions de prévention des maladies phytosanitaires dont le mildiou entreprises par les agriculteurs de cette filière agricole ont figuré également parmi les facteurs qui ont favorisé l'augmentation de cette récolte, ajoute la même source, soulignant que le rendement moyen de ce tubercule a atteint cette année 320 quintaux/hectares contre 318 qx / ha, dénombrés au titre de la campagne 2017-2018.

La culture de pomme de terre de saison est concentrée notamment dans la région Sud Œst de la wilaya de Constantine, où pas moins de 6.650 quintaux ont été enregistrés dans la commune d'Ain Abid suivie de celle d'Ibn Badis qui a réalisé une récolte de 5.100 quintaux, a fait savoir le même responsable.

Par ailleurs, M Benseradj a souligné que la production de la wilaya de Constantine sera renforcée par les récoltes de pommes de terre d'arrière-saison, prévues entre les mois de septembre 2019 et fin février 2020. La campagne d'ensemencement qui a ciblé une superficie de 50 hectares, prévoit, ont signalé les responsables locaux de la DSA, la réalisation d'une production prévisionnelle de 12.500 quintaux.

Le programme de formation et de vulgarisation des agriculteurs inscrit au titre de la nouvelle campagne agricole 2019-2020 et qui sera organisé avec la collaboration de la chambre de l'agriculture ciblera une vingtaine de fellahs adhérant à cette filière, a-t-on fait savoir.

Reda A.

Tindouf

La manifestation économique "El-Mouggar" prévue en novembre

La manifestation économique et commerciale «El-Mouggar» est prévue à la mi-novembre prochain, a-t-on appris mardi des services de la wilaya de Tindouf. Relancée après une absence depuis 1975, cette manifestation internationale fait l'objet actuellement d'intenses préparatifs pour être au rendez-vous avec les participants, opérateurs algériens et africains, ainsi que de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD), ont indiqué les mêmes services. Ce rendez-vous économique et commercial devra ouvrir de nouvelles perspectives de développement économique dans la région

à la satisfaction des promoteurs algériens et leurs homologues africains pour dynamiser les activités commerciales d'antan (1970), notamment entre les régions frontalières, a-t-on estimé.

Cette manifestation est également consolidée par l'ouverture du poste frontalier terrestre «Mustapha Ben Boulaidé» entre l'Algérie et la Mauritanie constituant une opportunité fructueuse pour promouvoir la coopération commerciale entre les populations de la bande frontalière, l'encouragement des échanges commerciaux et la propulsion du développement avec les pays voisins,

selon la même source. Plus de 50 opérateurs économiques et commerciaux algériens devront prendre part, au cotés de leurs homologues africains, à cette manifestation leur permettant de tisser de nouvelles relations commerciales et d'exposer leurs produits. «El-Mouggar» constitue également une nouvelle ressource pour la commune de Tindouf, à même de contribuer à la promotion des conditions de création d'une base logistique, de stockage, de transport, de transit et de dédouanement des marchandises, ont souligné les services de la wilaya.

R. T.

Université de Tizi-Ouzou

Un colloque national sur la ville algérienne

Un colloque national sur la ville algérienne, sa réalité et ses défis, se tiendra lundi et mardi prochains au campus de Tamda, organisé par la faculté des sciences humaines et sociales de l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, a-t-on appris mardi des organisateurs. Des chercheurs de plusieurs universités du pays, Tlemcen, Oran, Bechar, Tindouf, Constantine, Bouira, Alger et Tizi-Ouzou prendront part à ce colloque placé sous le thème «La ville algérienne, réalité et défis», qui traitera de l'ensemble aspects du développement du tissu urbain national, indique un document des organisateurs remis à l'APS. Les participants à cette rencontre traiteront de plusieurs axes, dont le cadre conceptuel et théorique du développement des villes algériennes ainsi que leur histoire et leurs spécificités, les mécanismes, juridique et politique, mis en Œuvre dans la ges-

tion du nouveau tissu urbain et la préservation de l'ancien style architectural et les modèles architecturaux adoptés dans la conception de nos villes. Entre autres objectifs assigné à ce colloque, selon la même source, «l'étude de la réalité de la ville algérienne et l'identification des problématiques posées par son développement et l'engagement d'un débat sur cette réalité et tenter de lui trouver des solutions». Il sera, également, question de «tenter de fournir une méthodologie de travail à intégrer dans la politique de la ville, à même d'anticiper le développement démographique avec son lot de besoins en termes de logement, éducation, santé, sécurité et distraction et concourir à l'élaboration d'une stratégie urbaine moderne», est-il ajouté de même source.

R. R.

CONFLITS ►►

Syrie

La Turquie met fin à son offensive militaire

La Turquie a annoncé, mardi soir, qu'elle ne reprendrait pas son offensive militaire contre les forces kurdes dans le nord de la Syrie, car ces dernières se sont retirées des zones frontalières, conformément à l'accord arraché, il y a cinq jours, par le vice-président américain, Mike Pence.



De leur côté, les présidents russe et turc, acteurs centraux du conflit syrien, se sont accordés dans la journée sur une prise de contrôle en commun de la majeure partie de cette zone en proie à un conflit croissant entre Ankara et combattants kurdes.

«A ce stade, il n'existe pas de besoin de mener une nouvelle opération», a fait savoir le minis-

tere turc de la Défense dans un communiqué.

La Turquie a lancé le 9 octobre une offensive dans le nord de la Syrie.

Baptisée «Source de paix», cette opération visait la milice kurde syrienne des Unités de protection du peuple (YPG), considérée comme «terroriste» par Ankara.

Puis, en vertu d'une trêve obtenue par Mike Pence, Ankara

avait accepté, le 17 octobre, de suspendre son offensive pendant cinq jours, délai qui a expiré mardi à 19h00 GMT.

Cet accord prévoit la mise en place d'une «zone de sécurité» de 32 km de largeur en territoire syrien. «Au terme de la période de 120 h, les Etats-Unis ont annoncé que le retrait des YPG de la zone est achevé», a précisé le ministère turc dans son communiqué.

Selon une source diplomatique turque, ce retrait kurde a été confirmé au téléphone par le secrétaire d'Etat américain, Mike Pompeo, à son homologue turc, Mevlut Cavusoglu.

Après 6 heures de négociations à Sotchi, dans le sud-ouest de la Russie, Recep Tayyip Erdogan et Vladimir Poutine ont décidé, dans un premier temps, de déployer des patrouilles militaires russes et syriennes dans les secteurs de la bande frontalière bordant la zone où l'armée turque a déclenché début octobre une opération militaire. Puis, «150 heures» plus tard, des patrouilles communes, cette fois russo-turques, évolueront dans la zone. La Turquie gardera néanmoins la haute main sur la zone située entre la ville de Tal Abyad, qu'elle a prise au début de l'offensive, et celle de Ras al-Aïn, dont les derniers combattants kurdes se sont retirés dimanche. Soit une zone de sécurité d'une longueur de 120 km sous son contrôle direct, sur les 440 qu'elle réclamait à l'origine.

Dans le mémorandum signé mardi à Sotchi, MM. Poutine et Erdogan se sont, par ailleurs, entendus pour faciliter le retour «volontaire» en Syrie des réfugiés, la Turquie disant vouloir que deux millions d'entre eux retournent en Syrie dans la zone de sécurité qu'elle est en passe de mettre en place. **Reda A.**

Il rencontrera des dirigeants

Le chef du Pentagone en visite en Irak

Le chef du Pentagone, Mark Esper, est arrivé, hier à Bagdad, pour rencontrer les dirigeants irakiens, trois jours après l'entrée au Kurdistan d'Irak de troupes américaines retirées du nord-est de la Syrie voisine, selon une source diplomatique.

Cette visite intervient alors que le commandement militaire irakien a assuré, mardi, dans un communiqué, qu'aucune autorisation n'a été délivrée pour que ces troupes restent sur le sol irakien.

«L'ensemble des forces américaines qui se sont retirées de Syrie ont obtenu l'autorisation d'entrer au Kurdistan irakien, dans le but de quitter l'Irak», selon le communiqué.

En Arabie Saoudite mardi, M. Esper avait tenté de rassurer Bagdad en affirmant : «Nous nous repositionnerons temporairement en Irak avant de rapatrier les troupes. Ils rentreront à la maison». Le chef du Pentagone a notamment indiqué qu'il rencontrerait son homologue irakien, Najah al-Chemari.

H. L.

Selon le HCR

Plus de 7 100 Syriens réfugiés en Irak en une semaine

Plus de 7 100 Syriens ont trouvé refuge en Irak depuis le 14 octobre, fuyant les hostilités dans le nord-est de leur pays, et «trois réfugiés sur quatre sont des femmes et des enfants», a déclaré le porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), Andrej Mahecic, lors d'un point de presse, mardi, à Genève.

La majorité des réfugiés - un peu moins de 7 000 - sont hébergés dans un camp à Barda-Rash, une ville irakienne située à environ 140 km à l'est de la frontière avec la Syrie. Dans ce camp, le HCR a installé un système d'approvisionnement en eau, un réseau électrique et un système d'égouts, selon la même source.

«Des enfants non accompagnés font partie de ces réfugiés. Certains d'entre eux, en particulier les enfants, ont besoin de premiers soins et d'une prise en charge psychosociale, Nombre d'entre eux ont été témoins d'explosions et de bombardements alors qu'ils fuyaient les combats et vivent toujours dans la peur», précise, en outre, le porte-parole du HCR.

«Les réfugiés, dont des parents, vivant dans la région sont autorisés à quitter le camp et à rejoindre leur famille», a noté M. Mahecic.

Avant cette dernière vague d'arrivées, près de 228 000 Syriens ont trouvé refuge en Irak, fuyant plus de huit années de crise en Syrie.

K. M.

Réunion aujourd'hui à l'Otan

Une réunion des ministres de la Défense de l'Otan aujourd'hui à Bruxelles doit permettre «d'aplanir les divergences» apparues au sein de l'Alliance après l'opération lancée par la Turquie, l'un de ses membres, dans le nord-est de la Syrie, a annoncé hier le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg.

«On ne peut pas nier qu'il y a des divergences», a-t-il reconnu au cours de la présentation de la réunion ministérielle. «Les désaccords entre les alliés posent des problèmes et c'est pourquoi nous avons besoin d'une discussion franche et ouverte» lors de la réunion des ministres, a-t-il expliqué.

L'Otan n'a pas condamné l'opération militaire lancée le 9 octobre par la Turquie contre

les milices kurdes alliées de la coalition internationale contre le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) conduite par les Etats-Unis et à laquelle participent la Turquie et plusieurs pays de l'UE membres de l'Otan.

Jens Stoltenberg qui n'a pas condamné cette intervention, a insisté sur les «légitimes préoccupations pour sa sécurité» avancées par la Turquie pour mener cette opération.

Dans le même temps, il a souligné la nécessité de continuer à lutter contre l'EI, car «le combat n'est pas terminé». «Le Califat a été défait par la coalition internationale à laquelle l'Otan participe, mais il faut éviter sa résurgence», a-t-il soutenu.

La Turquie a accepté le 17 octobre de sus-

pendre son offensive pendant cinq jours à la demande des Etats-Unis. Un accord entre Ankara et Washington prévoit la mise en place d'une «zone de sécurité» de 32 km de largeur en territoire syrien.

«Nous sommes encouragés par les résultats de cet accord. L'urgence est maintenant un accord politique», a dit M. Stoltenberg.

Le secrétaire général de l'Otan n'a pas non plus fait de commentaire sur l'accord conclu mardi entre la Turquie et la Russie pour une prise de contrôle des secteurs de la bande frontalière bordant la zone où l'armée turque a déclenché son intervention. L'objectif affiché est de «faciliter» le retrait des forces kurdes de l'YPG et leur désarmement dans la zone. **Reda A.**

OTAN

Le Sénat américain approuve l'adhésion de la Macédoine du Nord

Le Sénat américain a approuvé, mardi, à une écrasante majorité l'adhésion de la Macédoine du Nord à l'Otan (Organisation du traité de l'Atlantique nord), rapportent des médias locaux.

Les sénateurs ont voté par 91 voix contre deux en faveur de la ratification de la Macédoine du Nord en tant que 30^{ème} Etat membre de l'alliance. Selon les médias américains, les deux

votes «non» sont venus du sénateur républicain Rand Paul du Kentucky et de Mike Lee de l'Utah.

Plusieurs démocrates candidats à l'investiture étaient absents pour le vote.

L'ancienne République yougoslave a longtemps cherché à devenir membre de l'Otan, mais la Grèce a bloqué ses efforts en raison du nom constitutionnel de la République de Macédoine,

craignant que ce nom ne dissimule des ambitions territoriales sur la province de Macédoine située au nord de la Grèce.

La Macédoine et la Grèce ont résolu le différend sur le nom en signant l'accord de Prespa conclu sous l'égide des Nations unies en juin 2018, ouvrant ainsi la voie à l'adhésion à l'Otan.

Les représentants permanents des 29 Etats membres de l'Otan ont signé le protocole d'ac-

cession de la Macédoine à Bruxelles en février dernier.

Quelques semaines plus tard, la Macédoine a changé de nom et est officiellement devenue la République de Macédoine du Nord à la suite de l'entrée en vigueur de l'Accord de Prespa.

La Macédoine du Nord devrait rejoindre officiellement l'alliance lors du sommet de l'Otan, en décembre à Londres. **K. M.**



Elles sont les plus disputées de son histoire

Le Botswana aux urnes pour trancher un inédit combat des chefs

Le Botswana a commencé à voter mercredi pour des élections générales qui s'annoncent comme les plus disputées de son histoire, au point de menacer le règne sans partage du parti au pouvoir depuis l'indépendance il y a plus d'un demi-siècle.



Les quelque 2.200 bureaux de vote du pays ont ouvert leurs urnes dès 06H30 (04H30 GMT). "Nous voulons tous une chance de donner notre avis", a déclaré, déterminé, Chops Maswikiti, un banquier de 37 ans venu dès l'aube déposer son bulletin dans l'urne à l'école Tlogatloga, dans la capitale Gaborone.

Jusqu'à loué pour ses pratiques démocratiques et sa stabilité exemplaires, ce vaste pays d'Afrique australe riche en diamants et en éléphants sauvages est agité par une guerre fratricide entre son actuel chef de l'Etat et son prédécesseur.

Comme le veut la Constitution, Ian Khama a cédé il y a dix-huit mois les rênes

du Botswana à son vice-président, Mokgweetsi Masisi, issu du même Parti démocratique du Botswana (BDP).

Mais depuis, le torchon brûle entre les deux hommes.

En mai dernier, M. Khama a même claqué la porte du BDP en accusant M. Masisi de dérive autoritaire.

"J'ai constaté une menace pour notre démocratie (...) nous avons des dirigeants devenus ivres de pouvoir", a expliqué l'ex-chef de l'Etat dans un entretien à l'AFP.

Cette fronde inédite fragilise aujourd'hui la position électorale dominante du BDP, qui avait réalisé le plus mauvais score de son histoire aux élections générales de 2014 en tombant sous la barre symbolique des 50%

des suffrages.

Le principal parti d'opposition, la Coalition pour un changement démocratique (UDC), espère tirer les marrons du feu.

"L'élection s'annonce très serrée, son sort peut basculer dans un sens comme dans l'autre", a résumé l'analyste Peter Fabricius, de l'Institut sud-africain pour les études de sécurité (ISS).

"Comme Trump"

Ian Khama n'a pas ménagé sa peine pour nuire à son ancien parti, y compris en appelant publiquement à voter pour l'UDC et ses candidats dans plusieurs régions du pays.

Fils du cofondateur du BDP et premier président du pays Seretse Khama, l'ex-chef

de l'Etat a gardé de puissants alliés au sein du parti et une incontestable influence dans le pays. Il reproche à son successeur d'avoir tourné le dos à son héritage, notamment en levant l'interdiction de la chasse aux éléphants. "Il a voulu effacer tout ce que nous avons mis en place", a déploré M. Khama. "Notre démocratie est menacée par un tsunami de la même veine que ce que fait (Donald) Trump dans son pays", a-t-il ajouté.

Son rival Masisi se justifie en expliquant que la politique de son prédécesseur avait nui à l'image du parti au pouvoir et s'est dit persuadé de l'emporter.

"Nous sommes forts mais pas arrogants", a-t-il assuré mardi en clôturant sa campagne devant un millier de partisans réunis dans son village natal de Moshupa. "J'espère demain une manifestation éclatante de confiance".

Le chef de l'UDC, Duma Boko, est persuadé que l'heure de l'alternance a enfin sonné. "Je pense que nous allons gagner cette élection", a-t-il pronostiqué.

Avec un produit intérieur brut (PIB) par habitant de plus de 8.000 dollars largement nourri par ses diamants, le Botswana est un des pays les plus riches du continent. Mais il est aussi un des plus inégalitaires, avec un taux de chômage de 18%.

Contrairement à d'autres pays voisins, l'importance des enjeux ne devrait toutefois pas menacer la stabilité du Botswana.

Mokgweetsi Masisi a promis de respecter le verdict des urnes. "Si l'inattendu se produit et que nous ne sommes pas vainqueurs, je ferai tranquillement mes bagages et je rentrerai chez moi", a-t-il assuré mardi, "l'Etat de droit s'impose à tous au Botswana et j'y suis très attaché".

Le scrutin pour l'élection des 57 députés du Parlement devait se poursuivre jusqu'à 19H00 (17H00 GMT). Le parti qui a obtenu la majorité choisira ensuite le président du pays.

Les résultats sont attendus d'ici à la fin de la semaine.

AFP

Une centaine d'éléphants victimes de la sécheresse

Une centaine d'éléphants sont morts ces deux derniers mois dans le parc national de Chobe (nord), le plus grand du Botswana, victimes des effets de la sécheresse qui sévit dans toute l'Afrique australe, ont annoncé mardi les autorités.

Ces pachydermes sont pour une partie morts de faim, pour l'autre de la maladie du charbon (anthrax), a précisé le ministère de l'Environnement dans un communiqué.

"A cause de la sécheresse actuelle, les éléphants ingèrent de la terre lorsqu'ils broutent et sont ainsi exposés à la bactérie de l'anthrax", a expliqué le ministère, précisant que les cadavres de pachydermes qui en sont morts seront incinérés pour éviter la contagion à d'autres animaux.

Comme le reste de la pointe sud de l'Afrique, le Botswana est soumis depuis plusieurs saisons à des épisodes récur-

rents de sécheresse aggravés par le réchauffement climatique, qui pèsent sur la sécurité alimentaire de la population et de la faune.

Les autorités du Zimbabwe voisin ont annoncé lundi qu'au moins 55 éléphants étaient morts de faim ou de soif depuis un mois dans la réserve de Hwange, la plus grande du pays.

Agence

Dix pays concernés

La RDC et ses voisins renforcent leur collaboration contre Ebola

Les ministres de la Santé de dix pays d'Afrique centrale ont planché sur le renforcement de leur collaboration dans la lutte contre l'épidémie d'Ebola qui a fait plus de 2.170 morts en République démocratique du Congo, a-t-on appris mardi des autorités congolaises. Le ministre de la Santé congolais et ses homologues des neuf pays voisins de la RDC ont échangé lundi à Goma sur la possibilité de "développer un cadre de collaboration

transfrontalière pour une réponse à l'épidémie à la maladie à virus Ebola (MVE)", a indiqué mardi le ministère de la Santé dans un communiqué.

Ce mécanisme vise à "assurer un partage opportun des informations critiques pour une réponse rapide et un contrôle de cette épidémie" ainsi que "le renforcement de la surveillance sanitaire transfrontalière", note-t-on.

Au total, 2.171 personnes sont mortes d'Ebola en RDC

depuis la déclaration de l'épidémie le 1er août 2018. C'est la dixième épidémie d'Ebola sur le sol congolais depuis 1976. Après évaluation, l'OMS a maintenu vendredi l'épidémie en cours en RDC comme une urgence sanitaire mondiale.

Organisée en partenariat avec l'OMS et le Centre africain de prévention et de lutte contre les maladies (CDC Afrique), la réunion des ministres de la Santé a regroupé la RDC, l'Angola, le Burundi, la

République centrafricaine, la République du Congo, le Rwanda, le Soudan du Sud, l'Ouganda, la République-Unie de Tanzanie et la Zambie.

Parmi les voisins de la RDC, seul l'Ouganda a enregistré quatre cas d'Ebola sur son territoire.

Des milliers de personnes traversent chaque jour les frontières entre la République démocratique du Congo et ses neuf voisins.

Agence

Tunisie

Amnesty International appelle Kais Saïed à consolider la protection des droits de l'homme

Amnesty International a appelé le président Tunisien nouvellement élu Kais Saïed à consolider la protection des droits de l'Homme en Tunisie et à mettre fin immédiatement aux violations commises au nom de la sécurité, notamment le recours abusif aux procédures de l'Etat d'urgence.

L'ONG de défense des droits de l'Homme a exhorté le président Tunisien à hâter le processus de justice transitionnelle, à travers la publication du rapport de l'Instance Vérité et Dignité (IVD) dans le Journal Officiel de la République Tunisienne. Elle a appelé Kais Saïed à inviter le prochain gouvernement à adopter une stratégie claire pour appliquer les recommandations de l'IVD. Amnesty International a rappelé, dans ce sens, que l'IVD avait soumis aux chambres judiciaires spécialisées 173 dossiers concernant des cas avérés de violations des droits de l'homme.

Bien que la peine de mort n'ait pas été appliquée en Tunisie depuis 1991, l'ONG a souligné le fait que les tribunaux tunisiens continuent à prononcer des jugements de peine capitale dans des affaires de lutte antiterroriste.

R. T.

Destitution

Trump face au témoignage accablant d'un diplomate

Un diplomate américain en poste en Ukraine a livré, mardi devant le Congrès, un témoignage accablant, accréditant l'idée que Donald Trump a utilisé la politique étrangère américaine à des fins politiques personnelles.

Les élus démocrates de la Chambre des représentants ont vu dans le récit de Bill Taylor, chargé d'affaires américain à Kiev, la preuve que les soupçons les ayant poussé à lancer une procédure en vue de la destitution du 45^{ème} président des Etats-Unis étaient fondés.

Lors d'une déclaration à huis-clos, dont le contenu a rapidement fuité, ce diplomate de carrière a relaté comment le président de la première puissance mondiale avait essayé de faire pression sur l'Ukraine pour que ce pays enquête sur la famille de son rival démocrate Joe Biden à l'approche de l'élection de 2020. Et avait conditionné l'octroi d'une aide de Washington à Kiev à l'aboutissement de sa demande. Le président américain avait-il senti venir cette déposition à haut-risque ? Quelques heures avant qu'elle ne démarre, il avait allumé un contre-feu et provoqué une vive polémique en comparant la procédure le visant à un «lynchage», mot lourd de sens aux Etats-Unis, où il est associé aux meurtres de Noirs par des Blancs aux XIX^e et XX^e siècles, essentiellement dans le Sud.

Devant la Chambre des représentants, M. Taylor, a relaté que Gordon Sondland, ambassadeur américain auprès de l'Union européenne (UE), lui avait clairement indiqué que M. Trump avait lié le déblocage d'une aide à l'Ukraine à l'annonce par Kiev d'une enquête visant le fils de M. Biden, qui fut au conseil d'administration d'une entreprise ukrainienne. M. Sondland «m'a dit que tout était lié à une telle annonce, y compris l'aide», a-t-il raconté dans une longue déclaration de 15 pages qui a été publiée dans son intégralité par le *Washington Post*.

«L'ambassadeur Sondland a dit qu'il avait parlé au président ukrainien, Volodymyr



Zelensky, et lui avait dit que «même si ce n'est pas une contrepartie», s'il «n'éclaircissait pas les choses» en public, nous serions dans une impasse», a-t-il raconté devant les élus. «J'ai compris «impasse» comme voulant dire que l'Ukraine ne recevrait pas l'assistance militaire dont elle avait cruellement besoin», a-t-il ajouté.

La diplomate a aussi souligné comment M. Sondland avait essayé de lui expliquer la logique «d'homme d'affaires» de Donald Trump. «Lorsqu'un homme d'affaires est sur le point de signer un chèque à quelqu'un qui lui doit quelque chose, l'homme d'affaires demande à cette personne de payer avant qu'il ne signe le chèque».

«Tout y est»

Nombre d'élus démocrates ayant assisté à l'audition ont insisté sur la force de cette déposition. «Ce que j'ai entendu aujourd'hui de la part de Bill Taylor était très troublant et explosif», a tweeté Adriano Espaillat. «C'était tout simplement le témoignage le plus accablant que j'ai entendu», a surenchéri l'élue Debbie Wasserman Schultz.

«Tout y est», a ajouté Tom Malinowski.

«Je ne sais pas quoi ajouter face à une déclaration aussi claire et détaillée». Dans un message daté de début septembre adressé à M. Sondland, M. Taylor s'inquiétait ouvertement des pressions exercées par la Maison Blanche sur la présidence ukrainienne. Je «trouve ça dingue de suspendre l'aide sécuritaire en échange d'un coup de main pour une campagne politique», écrivait-il. Donald Trump n'a pas réagi directement à ce témoignage, mais sa porte-parole, Stephanie Grisham, a dénoncé une «campagne de calomnies» menée «par des élus d'extrême-gauche et des bureaucrates radicaux non-élus qui sont en guerre contre la Constitution». Mardi matin, le président américain s'était plus que jamais posé en victime.

«Un jour, si un démocrate devient président et que les républicains remportent la Chambre des représentants, même avec une toute petite marge, ils peuvent lancer une procédure de mise en accusation du président, même sans respect des procédures, sans équité ou sans droits», avait tweeté le milliardaire républicain. «Tous les républicains doivent se souvenir de ce à quoi ils assistent ici: un lynchage». Le tweet matinal a suscité de

très vives réactions dans la capitale fédérale américaine, pourtant habituée aux déclarations volontairement provocatrices de l'ancien homme d'affaires de New York.

«Un lynchage ?»

Fait remarquable, Mitch McConnell, chef de la majorité républicaine au Sénat, qui se tient le plus souvent à l'écart de toute critique du président, a exprimé son désaccord. «Compte tenu de l'histoire de notre pays, je ne comparerais pas cela à un lynchage», a-t-il déclaré, déplorant un choix de mots «regrettable». «C'est un mot qu'aucun président ne devrait utiliser pour lui-même», a réagi le démocrate James Clyburn sur CNN. «Je viens du Sud. Je connais l'histoire de ce mot. C'est un mot qu'il faut utiliser avec beaucoup, beaucoup de prudence», a ajouté l'élus afro-américain. «Un lynchage ? 4 743 personnes ont été lynchées aux Etats-Unis entre 1882 et 1968, parmi lesquels 3 446 Afro-Américains», a réagi Kristen Clarke, présidente d'une association de défense des droits civiques. Et de souligner que les lynchages furent un chapitre «répugnant» de l'histoire américaine.

AFP

L'enquête explosive contre Donald Trump en cinq points

Un témoignage accablant est encore venu étoffer mardi l'enquête en vue d'une rare procédure de destitution à l'encontre de Donald Trump. Les démocrates du Congrès américain soupçonnent le président d'avoir abusé de son pouvoir en faisant pression sur l'Ukraine pour qu'elle enquête sur son rival politique, Joe Biden. Ils le suspectent d'avoir conditionné à ces investigations l'octroi à Kiev d'une aide militaire de plusieurs centaines de millions de dollars.

Une campagne de «calomnies», tonne la Maison-Blanche, qui refuse de coopérer avec l'enquête. Sans parvenir toutefois à bloquer les auditions de témoins sous le coup d'assignations. En affirmant qu'il ne participera pas à l'enquête, Donald Trump pourrait alimenter un autre chef d'«inculpation»: celui d'«entrave à la bonne marche du Congrès», qui avait justement été retenu contre le président Richard Nixon en 1974. Voici cinq points pour comprendre la procédure de mise en accusation («impeachment»).

L'appel Trump-Zelensky

Le 25 juillet 2019, le président américain s'entretient avec son homologue ukrainien Volodymyr Zelensky, récemment arrivé au pouvoir. Après les félicitations d'usage, Donald Trump lui demande «un service»: enquêter sur un mystérieux «serveur». Une requête décou-

lant d'une théorie du complot selon laquelle l'Ukraine aurait piraté les e-mails du parti démocrate lors de la présidentielle américaine de 2016, et non la Russie comme l'a établi le renseignement américain.

Puis il mentionne le candidat démocrate à la Maison-Blanche, Joe Biden, dont le fils Hunter a siégé au conseil d'administration du grand groupe gazier ukrainien Burisma. Lorsqu'il était vice-président, M. Biden a plaidé pour le départ d'un procureur ukrainien accusé par la communauté internationale de ne pas lutter contre la corruption endémique. Pour M. Trump, il cherchait en fait à éviter des ennuis à son fils.

«Cela serait formidable si vous pouviez vous pencher dessus», dit M. Trump à M. Zelensky lors de leur appel.

Une idée «dingue»

Kurt Volker, ex-représentant spécial des Etats-Unis pour les négociations ukrainiennes, fournit aux enquêteurs parlementaires une série embarrassante de SMS.

Ils montrent que Washington a demandé en juillet à Kiev d'enquêter sur les Biden comme condition préalable à une visite de M. Zelensky à la Maison-Blanche.

Et un échange, début septembre, entre le chargé d'affaires américain à Kiev, Bill Taylor, et l'ambassadeur des Etats-Unis auprès de l'Union

européenne, Gordon Sondland, touche au coeur des soupçons de pressions économiques. Je «trouve ça dingue de suspendre l'aide sécuritaire en échange d'un coup de main pour une campagne politique», dénonce Bill Taylor. Réponse de Gordon Sondland: «Le président a été très clair, pas de contrepartie, d'aucune sorte».

«Petits trafiquants»

Dans les sous-sols sécurisés du Congrès à Washington, les longues auditions à huis clos s'enchaînent, ponctuées de fuites explosives.

Bill Taylor a ainsi établi mardi un lien direct entre l'aide militaire et les enquêtes réclamées par l'entourage de Donald Trump.

«En août et septembre derniers, je suis devenu de plus en plus inquiet de voir notre relation avec l'Ukraine fondamentalement sapée» par la conduite d'une voie diplomatique parallèle, «ainsi que par la suspension d'une aide sécuritaire vitale pour des raisons de politique intérieure», a-t-il dit selon les médias américains. L'ex-conseiller à la Sécurité nationale, John Bolton, se serait aussi alarmé de ces efforts parallèles, qualifiant l'avocat personnel de Donald Trump, Rudy Giuliani, de «grenade dégonflée», a témoigné Fiona Hill, ex-conseillère à la Maison-Blanche sur l'Ukraine. Pour M. Bolton, les agissements de M.

Giuliani et du chef de cabinet de la Maison-Blanche, Mick Mulvaney, seraient dignes de «manoeuvres de petits trafiquants de drogue», a-t-elle ajouté.

La bévée de Mulvaney

Le chef de cabinet de la Maison-Blanche, Mick Mulvaney, a secoué l'enquête au détour d'un aveu stupéfiant, le 17 octobre: Donald Trump a bien lié l'aide destinée à l'Ukraine à des considérations de politique intérieure.

«A-t-il mentionné en passant le serveur informatique du parti démocrate? Absolument, il n'y a aucun doute à ce sujet, c'est pour ça que nous avons gelé l'argent», déclare M. Mulvaney avant de revenir sur ses propos.

Et maintenant ?

Les démocrates veulent vite alors que l'élection présidentielle de novembre 2020 approche. Mais aucun calendrier ne peut être fixé à ce stade.

Au terme de l'enquête, la Chambre, à majorité démocrate, devrait voter sur l'«impeachment», une sorte de dossier d'inculpation de Donald Trump.

La procédure de destitution passerait alors au Sénat, à majorité républicaine, pour le «procès» du président.

AFP

Chili



Tournant social du président pour tenter d'apaiser le pays

Le président chilien, Sebastian Piñera, a proposé des mesures sociales afin de mettre fin à cinq jours de troubles qui ont fait 15 morts, un changement de ton radical adopté à l'issue d'une réunion avec des partis politiques.

Le chef d'Etat a reconnu ne pas avoir anticipé l'explosion sociale due à l'augmentation du prix des transports publics.

«Je reconnais ce manque de vision et je demande pardon à mes compatriotes», a-t-il déclaré. Un changement de ton spectaculaire de la part de celui qui considérait dimanche le Chili «en guerre contre un ennemi puissant».

Le dirigeant de droite a surtout pris un virage social, avec, par exemple, l'augmentation de 20% du minimum retraite et le gel des tarifs de l'électricité.

Le ministre de l'Intérieur, Andrés Chadwick, avait peu avant levé le voile à l'issue d'une réunion à laquelle ont participé des partis d'opposition de centre gauche: «Le président a écouté avec beaucoup d'attention les différentes propositions et va prochainement s'adresser au pays pour proposer un programme social».

M. Piñera avait proposé lundi de mettre autour d'une table toutes les forces politiques pour trouver une sortie de crise.

Mais le Parti socialiste (PS), la formation d'opposition la plus importante, au pouvoir à trois reprises depuis la fin de la dictature en 1990, avait annoncé qu'il ne participerait pas aux discussions organisées au palais présidentiel de La Moneda.

«Nous pensons que le dialogue est indispensable et urgent, mais cela doit être

un dialogue ouvert et nous pensons que l'appel du président ne remplit pas ces conditions», avait expliqué le chef du groupe PS au Parlement, Manuel Monsalve.

«Le Chili, ce n'est pas seulement les partis d'opposition, le Chili c'est aussi le monde social qui ne peut pas être exclu d'un pacte social», a-t-il ajouté.

D'autres partis du Frente Amplio (Front large, gauche) et de la gauche radicale, représentée depuis 2017 au Parlement, ont également refusé de se joindre aux pourparlers.

2 643 arrestations

Mardi, le bilan des morts dans des violences, des incendies et des pillages est monté à 15. Selon le parquet, quatre personnes ont été tuées par des tirs des forces de l'ordre et onze sont mortes dans des incendies et des pillages, principalement de centres commerciaux.

Selon les autorités, 239 civils ont été blessés, ainsi qu'une cinquantaine de policiers et de militaires, et 2 643 personnes arrêtées.

Lundi soir, l'Institut national des droits humains (Indh), un organisme public indépendant, a souligné que parmi les blessés, 84 l'avaient été par armes à feu.

Alors que les manifestations se poursuivaient mardi, avec des milliers de contestataires rassemblés dans plusieurs endroits de la capitale, les quelque 7,5 millions d'habitants de Santiago devaient passer une quatrième nuit sous couvre-feu.

«Le Chili s'est réveillé !», scandaient des manifestants en tapant sur des casse-poteries devant le palais présidentiel.

Près de 20 000 policiers et soldats sont toujours déployés sur le territoire chilien où l'état d'urgence est en vigueur dans la capitale et neuf des 16 régions. C'est la première fois que des militaires patrouillent dans les rues depuis la fin de la dictature du général Augusto Pinochet (1973-1990).

La Centrale unitaire de travailleurs (CUT), la plus grande confédération syndicale du pays, et 18 autres organisations ont appelé à des grèves et des manifestations hier et aujourd'hui à Santiago. Les

syndicats de la santé publique ont également annoncé pour cette semaine une grève et des actions de protestation devant le ministère de la Santé.

Colère sociale

Les manifestations ont débuté vendredi pour dénoncer une hausse du prix du ticket de métro. La mesure a ensuite été suspendue par le chef de l'Etat, mais les émeutes se sont poursuivies, nourries par la colère face à la situation socio-économique et aux inégalités.

Dans ce pays de 18 millions d'habitants loué pour sa stabilité économique et politique, l'accès à la santé et à l'éducation relève presque uniquement du secteur privé.

«Ce qui se passe n'est pas lié à la hausse de 30 pesos du prix du métro, mais à la situation depuis trente ans. Il y a les retraites, les queues au dispensaire, les listes d'attente à l'hôpital, le prix des médicaments, les bas salaires», explique à l'AFP, Orlando, 55 ans, qui est allé lundi manifester à bicyclette.

Après d'importantes manifestations qui s'étaient déroulées globalement dans le calme lundi à Santiago, des incendies et des pillages se sont encore produits pendant la nuit.

Mais de nombreux commerces, qui étaient restés fermés lundi, ont rouvert. De longues files d'attente étaient visibles aux arrêts d'autobus et devant les supermarchés, de nombreux Chiliens tentant de reprendre une activité normale.

Le métro qui transporte quotidiennement quelque trois millions de personnes restait fermé après le saccage de 78 stations et des dégâts évalués à plus de 300 millions de dollars. Une seule des sept lignes fonctionnait mardi et plus de 4 000 bus ont été déployés pour faciliter le transport des habitants.

Les cours ont également été suspendus dans la quasi totalité des écoles et des universités de la capitale, mais les hôpitaux fonctionnent normalement.

AFP

L'Union européenne va débattre d'un nouveau report du Brexit

Le président du Conseil européen, Donald Tusk, a recommandé aux Etats membres de l'UE d'accepter un troisième report du Brexit après un vote à double tranchant des députés britanniques.

Mardi, la Chambre des communes a approuvé sur le principe, par 329 voix contre 299, le nouvel accord de divorce conclu par leur Premier ministre, Boris Johnson, et les dirigeants de l'UE, tout en exigeant plus de temps pour l'examiner.

Elle a en effet refusé par 322 voix contre 308 de se prononcer sur ce texte d'ici à jeudi soir, un délai jugé trop court pour débattre d'un pavé de 110 pages.

Boris Johnson a alors annoncé qu'il suspendait l'examen de l'accord par le Parlement jusqu'à ce que l'Union européenne prenne une décision sur un report de la date du divorce, fixée en principe au 31 octobre.

«Le Brexit est au purgatoire», titrait mercredi le *Daily Telegraph*. «Oui, mais non, mais...» ironisait pour sa part, le tabloïd *The Sun* face à ce nouveau vote ambivalent des députés britanniques.

«Notre position reste que nous ne devrions pas faire de report, que nous devrions quitter l'UE le 31 octobre», a ajouté Boris Johnson, qui n'a jamais varié dans sa promesse de mettre en oeuvre le Brexit à la fin du mois, comme prévu.

A la suite du vote britannique, M. Tusk a recommandé dirigeants de l'UE d'accepter de retarder une nouvelle fois le Brexit, lequel a déjà été différé à deux reprises, du 29 mars au 12 avril puis au 31 octobre.

«Je recommande aux dirigeants des 27 membres de l'Union européenne d'accepter la demande britannique pour un nouveau report de la date de sortie (du Royaume-Uni) et je propose que cela soit décidé par procédure écrite», sans besoin de convoquer un sommet, a tweeté M. Tusk.

«Problème de calendrier»

Une réunion des ambassadeurs des pays membres auprès de l'UE a été planifiée mercredi pour discuter de cette recommandation, a indiqué l'un des représentants à l'AFP.

Mais il n'est pas question de décider depuis hier, a averti ce représentant. Il s'agira, a-t-il expliqué, de vérifier si l'ensemble des pays membres partagent la même analyse de la situation et de voir si un nouveau report est nécessaire.

«La bonne nouvelle est que Boris Johnson a trouvé une majorité et elle n'est pas courte. Il a réussi son pari. Mais le Parlement a bloqué le calendrier. Nous ne sommes pas dans une situation de crise, mais face à un problème de calendrier devenu trop serré», a expliqué à l'AFP, un responsable européen.

M. Johnson avait demandé samedi dernier une prolongation de trois mois, jusqu'au 31 janvier 2020. Donald Tusk a préconisé de répondre favorablement à cette requête, mais l'UE peut proposer une durée différente.

La durée de la prolongation doit être décidée par les Européens en concertation avec Londres, a soutenu le responsable européen. «L'UE est disposée à accepter une prolongation, mais elle décidera ce qui est nécessaire, et sa durée exacte devra faire l'objet d'échanges politiques», a-t-il commenté. «Un report de trois mois n'est pas acceptable. Il doit être limité», a-t-il estimé.

La France s'est elle aussi déclarée prête à accepter un court report «technique» de «quelques jours» du Brexit pour que la procédure parlementaire puisse s'achever à Londres, mais a exclu toute rediscussion de l'accord.

«En fin de semaine, nous verrons si une extension purement technique de quelques jours se justifie, pour que le Parlement britannique puisse achever sa procédure parlementaire», a déclaré la secrétaire d'Etat française aux Affaires européennes, Amélie de Montchalin. «En dehors d'une telle perspective, une extension destinée à gagner du temps ou à rediscuter de l'accord est exclue», a-t-elle ajouté.

L'accord règle les conditions du divorce entre le Royaume-Uni et l'UE après 46 ans de vie commune et permet une sortie négociée assortie d'une période de transition courant au moins jusqu'à la fin 2020. Une fois approuvé par le Parlement britannique, il devra aussi être adopté par le Parlement européen.

AFP

Liban

La rue ne cède rien au pouvoir malgré la promesse de réformes

Les Libanais ont affiché mardi leur détermination à ne rien céder à la classe politique, descendant par dizaines de milliers dans les rues pour le sixième jour consécutif, l'annonce de réformes économiques d'urgence n'ayant pas calmé leur colère après des années d'inaction du pouvoir.

Dans la soirée, comme si cette annonce faite la veille par le Premier ministre Saad Hariri n'avait pas eu lieu, les manifestants ont à nouveau envahi les rues de Beyrouth et de nombreuses autres villes du pays.

Les leueurs de milliers de téléphones portables et une forêt de drapeaux libanais ont salué l'apparition de slogans prouvant une volonté intacte de poursuivre la lutte: «Révolution jusqu'à la victoire!».

Colombie

1.297 militaires victimes des mines antipersonnel posées par les ex-Farc

Quelque 1.297 militaires ont été victimes des mines antipersonnel posées par l'ex-guérilla des Forces armées révolutionnaires de Colombie (Farc) entre 2002 et 2016 dans trois départements, ont rapporté mardi des médias locaux, citant un rapport de l'armée. Selon ce rapport qui sera remis à la Commission de la vérité issue de l'accord de paix entre le gouvernement et les ex-Farc, 170 soldats ont été tués et 1.127 blessés par ces engins explosifs dans les départements d'Antioquia, Córdoba et Chocó (nord).

Le plus grand nombre de victimes a été enregistré dans la région de Nudo de Paramillo, une chaîne montagneuse s'étendant sur une grande partie des départements d'Antioquia et de Córdoba, considérée comme un corridor stratégique pour le trafic et le transport de cocaïne, a ajouté le document dont les grandes lignes ont été relayées par la presse locale. La même source a fait savoir que les ex-Farc, transformées en parti politique en vertu de l'accord de paix, ont eu recours aux mines antipersonnel pour protéger les cultures illicites et entraver la progression de l'armée. L'étude qui servira de base pour la Commission de la vérité pour élaborer un rapport exhaustif mettant la lumière sur la complexité du conflit armé qui a embrasé la Colombie, compte les témoignages de 18 militaires victimes de ces engins explosifs.

Avril dernier, l'ONG «Mil Víctimas» (Mille victimes) avait remis un rapport à la Justice spéciale pour la paix (JEP) selon lequel 9.662 personnes, civiles et militaires, ont été victimes des mines antipersonnel utilisées comme arme de guerre par la guérilla démobilitée des Farc au cours des 15 dernières années du conflit armé. Les Farc ont abandonné la lutte armée en 2016 et se converties en parti politique sous le même acronyme, suite à l'accord de paix historique signé avec le gouvernement du président de centre-droit Juan Manuel Santos (2010-2018).

K. M.



«Manifestations, manifestations jusqu'à la chute du régime!».

«Toujours là demain»

Dans les rues de Beyrouth, un groupe de jeunes juchés sur une voiture a appelé en chantant à la «désobéissance civile».

«Ils» croient que ce sera terminé demain, mais demain nous serons toujours là», a annoncé sous les vivats un jeune homme qui s'était emparé du micro sur l'estrade installée place des Martyrs, au cœur de la capitale. Un rassemblement s'est aussi formé devant le siège de la Banque centrale. «Nous ne paierons pas les taxes. Que les banques les payent!», ont scandé les manifestants. Les banques, les écoles et les universités sont restées fermées, et elles le seront à nouveau mercredi.

Le scepticisme de la foule, mêlé de colère, s'était fait sentir dès l'annonce lundi soir par Saad Hariri de son plan qui se voulait

pourtant décisif : mesures contre la corruption, budget sans nouveaux impôts, programme de privatisations pour lutter contre la gabegie des services publics, aides en faveur des plus défavorisés...

Son discours à peine terminé, les slogans-phares de la contestation ont retenti de plus belle, notamment celui réclamant le départ immédiat de l'ensemble de la classe politique: «Tous, cela veut dire tous!». Venu de la banlieue sud chiite, fief du puissant mouvement Hezbollah, Hussein al-Aliya était mardi plus déterminé que jamais.

Pour ce chauffeur de bus de 35 ans, «les députés et les ministres sont tous des voleurs» et le plan de sauvetage du gouvernement n'est que de la poudre aux yeux. «Pourquoi ne l'ont-ils pas fait depuis 30 ans?», a-t-il demandé en réclamant un gouvernement et un parlement totalement «composés de jeunes, femmes et hommes».

Depuis la fin de la guerre civile en 1990,

les infrastructures du pays sont restées en déliquescence et les Libanais font toujours face à des coupures quotidiennes d'eau et d'électricité.

«A la table des grands»

Selon le chercheur en sciences politiques Karim el-Mufti, il aurait fallu des «mesures beaucoup plus radicales», au-delà d'annonces économiques d'urgence, pour convaincre les Libanais qui réclament une refonte en profondeur du système.

Heiko Wimmen, analyste à l'International Crisis Group, est du même avis: «il s'agit de mesures techniques qui peuvent améliorer la situation budgétaire du pays mais ne sont pas à la hauteur du défi posé par les manifestants». Déclenché par l'annonce le 17 octobre d'une nouvelle taxe sur les appels effectués via la messagerie WhatsApp, le mouvement de colère a pris la classe politique de court. L'annulation rapide de la mesure n'a pas empêché la colère de prendre de l'ampleur.

Fait aussi rare que marquant, la mobilisation a gagné l'ensemble du pays et un tabou a été brisé dans les fiefs chiites du Hezbollah pro-iranien, où même son leader Hassan Nasrallah a été pris à partie par la foule.

L'issue du mouvement semble plus incertaine que jamais. Pour Karim el-Mufti, «un bras de fer» s'est engagé entre la rue et le pouvoir. «L'opinion publique s'est invitée à la table des grands et a bien l'intention d'y rester», estime-t-il. M. Hariri a entamé de son côté une série de consultations avec des ambassadeurs à Beyrouth pour leur présenter son plan de réformes en espérant, selon un de ses conseillers, «des réactions très positives». Faute de réformes structurelles promises, le Liban est toujours dans l'attente du versement d'une aide de 11 milliards de dollars promise en avril dernier par des pays donateurs.

AFP

USA

Facebook va consacrer un milliard de dollars au logement social

Le leader américain des réseaux sociaux Facebook va consacrer un milliard de dollars dans les dix prochaines années à construire des logements sociaux, principalement en Californie, où se trouve son siège, a annoncé mardi le géant des réseaux sociaux.

L'accord passé avec le gouverneur de l'Etat américain, Gavin Newsom, et d'autres partenaires, devrait déboucher sur la construction de 20.000 nouveaux logements pour des instituteurs, des infirmiers et d'autres «travailleurs essentiels», d'après David Wehner, le directeur financier de

Facebook. «Le gouvernement de la Californie ne peut pas résoudre seul le problème des logements abordables, nous avons besoin que d'autres entreprises réagissent comme Facebook, nous avons besoin de partenariats avec le secteur privé et les associations caritatives pour renverser la situation actuelle et faire face à la crise des coûts», a déclaré Gavin Newsom dans un communiqué. Facebook a déjà travaillé avec des groupes et autorités locales sur l'épineuse question des logements abordables dans la baie de San Francisco et dans la Silicon Valley, où le groupe a son

siège (Menlo Park). Le prix du logement a tellement augmenté dans la ville de San Francisco qu'un ménage gagnant 100.000 dollars par an est classé dans la catégorie «faibles revenus», selon David Wehner.

Le budget alloué par Facebook sera notamment réparti entre la construction de logements sur des terrains appartenant à l'Etat californien (250 millions), des surfaces constructibles à Menlo Park déjà achetées par l'entreprise (225 millions) et des projets de logements sociaux dans d'autres endroits du pays (350 millions).

R. I.

Brésil

La Bourse euphorique avec l'approbation de la réforme des retraites

La Bourse de Sao Paulo a franchi mardi la barre symbolique des 107.000 points, les marchés se montrant euphoriques dans la perspective de l'approbation imminente de la réforme des retraites, un des projets phares du gouvernement Bolsonaro.

Lundi, l'indice Ibovespa avait déjà battu un record historique, franchissant pour la première fois la barre des 106.000 points et clôturant en hausse de 1,23%.

La barre des 107.000 points a été atteinte mardi à la mi-journée, pour clôturer à 107.381, sur une hausse de 1,28%.

Depuis le début de l'année, l'indice

Ibovespa a pris 22,18%.

Le texte sur la réforme de la retraite devrait permettre selon les estimations du gouvernement une économie d'environ 800 milliards de réais (environ 176 milliards d'euros) sur dix ans.

Le projet initial prévoyait des économies de 1.200 milliards de réais (281 milliards d'euros), mais ce montant a été réduit au gré des modifications apportées au cours des discussions, au Sénat comme à la Chambre des députés.

La réforme prévoit de fixer l'âge minimum de départ à la retraite à 65 ans pour les

hommes et 62 ans pour les femmes, moyennant une période de cotisation de 40 ans pour une retraite à taux plein pour les hommes, 35 ans pour les femmes.

Le système actuel fait du Brésil l'un des rares pays qui n'exigent pas d'âge minimum, permettant aux femmes qui ont cotisé pendant 30 ans et aux hommes pendant 35 ans de toucher leur pension.

Ce projet de réforme est loin de faire l'unanimité au Brésil, secoué ces derniers mois par plusieurs grands mouvements de grève.

T. K.

Clôture du Festival de la poésie féminine

Appel à la création d'une anthologie de poésie maghrébine

Les participants à la 11^{ème} édition du Festival culturel national de poésie féminine ont préconisé au terme de leurs travaux mardi à la Maison de la culture Malek Haddad de Constantine la création d'une anthologie de poésie féminine maghrébine et la mise en place d'ateliers d'écriture poétique et littéraire.



cette cérémonie de clôture coïncidant avec la célébration de la Journée nationale de la presse.

R. C.

5^{èmes} journées nationales du court métrage

16 oeuvres de jeunes cinéastes en compétition

Seize oeuvres de jeunes cinéastes seront en compétition aux 5^{èmes} journées nationales du court métrage de Béchar (Jcmb), prévues du 2 au 5 novembre prochain à la Maison la culture Kadi Mohamed, a-t-on appris du responsable de l'établissement culturel, principal organisateur de l'événement. Le comité d'organisation de la manifestation cinématographique a procédé à la sélection de ces oeuvres parmi 45 courts métrages visionnés lors de la présélection des productions de jeunes cinéastes-amateurs, a indiqué à l'APS, Amari Hamdani.

«Le visionnage des courts métrages retenus pour cette édition, qui sont des fictions traitant de plusieurs thèmes, permettront aux spécialistes et au public de découvrir le talent de jeunes cinéastes, des deux sexes, issus de différentes régions du pays», a-t-il souligné. Un jury, composé de spécialistes du cinéma et présidé par le jeune cinéaste Hasni Malki, aura la lourde tâche de décerner les quatre prix de cette manifestation, à savoir trois premiers prix (dotés d'un montant de 120 000 DA, 80 000 DA et 60 000 DA respectivement) et un prix du jury (40 000 DA), a fait savoir M. Amari.

Des ateliers de perfectionnement et de formation pour les participants dans les techniques cinématographiques, notamment l'écriture de scénario, la direction de la prise de vue, le montage de films et la prise de son, sont également au programme des Jcmb, en plus d'expositions de documents photographiques sur le cinéma national et mondial, a-t-il signalé. Le court métrage *Human* (humain), réalisé par Issam Taâchit de la wilaya de Batna, avait remporté le Premier prix de la précédente édition des Jcmb, qui s'était déroulée du 29 novembre au 2 décembre 2017 à la Maison de la culture Kadi Mohamed.

Y. A.

Les présents ont également été appelés, à l'issue de cette édition, à éditer les oeuvres primées du festival et à internationaliser cette manifestation.

Le rideau est tombé sur cette 11^{ème} édition du Festival culturel national de poésie féminine dans un climat convivial, combinant musique et poésie au grand bonheur du nombreux public ayant fait le déplacement.

A l'instar des précédentes éditions du Festival national de poésie

féminine, la clôture de ce 11^{ème} acte s'est voulue festive à souhait sous l'impulsion du chanteur Djamil Bey et de son orchestre qui ont revisité des classiques de la chanson algérienne sur des rythmes entraînant aux influences variées.

Des récitals poétiques ont été donnés par les poétesses Sofia Menghour et la Palestinienne Ala El Qatraoui pour déclamer l'amour inconditionnel de la mère et le soutien indéfectible de l'Algérie à la cause palestinienne, avant d'être honorées par le commissariat du

festival.

La commissaire du festival, Amira Delliou, a remercié, dans une allocution prononcée à cette occasion, les poétesses qui ont participé à cette manifestation, ainsi que «toutes celles et ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réussite de ce rendez-vous, poétique, culturel, mais également touristique».

Ouverte samedi dernier, la 11^{ème} édition du Festival national de poésie féminine a enregistré la participation de plus d'une quarantaine de

poétesses venues de tout le pays et de Tunisie, du Maroc, d'Egypte, du Liban, du Soudan, de Palestine et des Emirats arabes unis.

En plus des récitals poétiques, des concerts et des conférences programmés au Café culturel Halima Touati du Palais de la culture Malek Haddad, les invités de cette édition ont bénéficié d'une sortie touristique au site antique de Tiddis.

Il est à noter que plusieurs journalistes locaux ont été honorés par le commissariat du festival lors de

Nouveau livre de Salim Sahali

Aperçu de la culture et les chants amazighs dans les Aurès, Ouargla et la Kabylie

Un nouveau livre intitulé *Aperçu de la culture et des chants amazighs dans les Aurès, Ouargla et la Kabylie*, représente le nouvel ouvrage publié par l'artiste Salim Sahali. Edité par la maison Dar Anzar, cet ouvrage met la lumière, à travers ses 340 pages, sur les chants des Aurès, de la Kabylie et de Ouargla, en mettant l'accent sur les différents types de chants caractéristiques de ces régions sous tous leurs aspects, concernant les textes et les rythmes musicaux. Selon l'auteur, un artiste aux multiples talents, l'introduction du livre est un

prélude historique évoquant les influences qui ont pesé sur le patrimoine folklorique et musical amazigh de ces trois régions du pays, à commencer par le Sud qui a subi l'influence africaine donnant lieu à la création de la musique diwan, appelée à l'Ouest du pays musique gnaoua, soulignant que ce genre musical est «un mélange de rythme africain avec une pointe de soufisme». Ce livre sera présent à la 24^{ème} édition du Salon international du livre, selon M. Sahali, qui a ajouté que son ouvrage est «le résultat d'une recherche d'environ 30 ans et constitue une tentative de contri-

buer à la revalorisation de la musique et des arts amazighs».

Né en 1956 dans la région de Rhaouet, dans la commune de Hidoussa (wilaya de Batna), Salim Sahali est un artiste plasticien, dramaturge et musicien, ayant composé de nombreuses chansons et écrit plusieurs ouvrages.

Actuellement, il est en train de finaliser l'écriture d'un livre sur la reine Kahina d'une manière différente de ce qui a été écrit et publié jusqu'à présent.

Ghani I.

Tiaret

Colloque national prochain sur le discours religieux contemporain

Un deuxième colloque national sur le discours religieux contemporain se tiendra les 28 et 29 octobre en cours à Tiaret sous le slogan «Le discours de la mosquée et les jeunes à la lumière des enjeux d'actualité», a-t-on appris auprès des organisateurs. Le

directeur des affaires religieuses et des wakfs de la wilaya a indiqué que cette rencontre verra la participation d'enseignants de plusieurs universités du pays, d'imams et de cadres de la direction de wilaya du secteur.

Ils aborderont, entre autres, le

discours dans les mosquées et l'évolution technologique et son impact sur les jeunes confrontés à des enjeux à différents niveaux.

Le colloque comporte quatre axes traitant, notamment du discours religieux et les jeunes, du discours modéré, des réseaux

sociaux et de la crise du discours religieux contemporain.

Ce colloque se tiendra au Centre culturel islamique de Tiaret sous le parrainage du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs et du wali de Tiaret.

R. T.

«PAROLES DE FEMMES»

«La première condition pour être heureux est de se croire indispensable au bonheur d'un autre ; cela fait accepter la vie.»

Diane Beausacq



FEMMES

ILS ONT DIT :

«Le bonheur, c'est un choix.»

David Sandes

ACTU-FEMMES Page animée par Tinhinan

Intronisation de Naruhito du Japon : pourquoi la princesse Mette-Marit était absente

Mardi 22 octobre, de nombreuses familles royales ont fait le déplacement au Japon pour l'intronisation de l'empereur Naruhito. Les observateurs ont pu noter l'absence de la princesse de Norvège, Mette-Marit. Pourquoi le prince héritier Haakon a-t-il fait le déplacement seul ? Éléments de réponse.

C'est un événement historique qui s'est tenu le mardi 22 octobre au Japon. Proclamé empereur en mai dernier - après l'abdication de son père, l'empereur Akihito - le prince Naruhito a été officiellement intronisé au cours d'une cérémonie solennelle. De nombreuses personnalités politiques et têtes couronnées ont tenu à faire le déplacement afin d'applaudir le nouvel empereur du Chrysanthème et l'impératrice consort, Masako. C'est le cas par exemple de Nicolas Sarkozy et du président brésilien, Jair Bolsonaro. Mais aussi de William-Alexander et Maxima des Pays-Bas - qui ne pouvaient louper cet événement, puisque c'est Maxima qui a permis à Masako de reprendre confiance en elle. Ou de la très élégante Letizia d'Espagne, aux bras de son époux, le roi Felipe VI.

D'autres ont, en revanche, brillé par leur absence. Si le prince Charles représentait la Couronne britannique, il a fait le déplacement seul. Camilla Parker-Bowles serait phobique de l'avion et avait déjà des engagements de prévu pour ce jour-ci. Même constat du côté des Norvégiens. Le prince héritier Haakon a été photographié en solitaire. Pas de Mette-Marit dans les parages. Ce qui n'a rien d'étonnant en réalité. Si aucune annonce officielle n'a été faite, nous pouvons supposer que la raison n'est autre que la maladie incurable dont elle souffre. La princesse de Norvège est, en effet, atteinte d'une fibrose pulmonaire chronique.

Les voyages lui sont donc particulièrement douloureux. Et surtout, cela l'épuise. Elle en a d'ailleurs fait les frais lors de son dernier déplacement officiel. De passage en Allemagne au début du mois d'octobre, Mette-Marit a été contrainte de prendre du repos. «Je suis épuisée plus rapidement qu'avant, il faut donc que je prenne davantage soin de moi», confiait d'ailleurs la principale intéressée à la télévision norvégienne, comme le rapporte Royal Central.

Si elle reste discrète sur sa maladie, la princesse Mette-Marit a déjà expliqué que cela la contraignait à s'organiser différemment. Et notamment par rapport à ses engagements royaux. «Ma capacité de travail variera. Il sera nécessaire pour moi de m'organiser des périodes de congé plus fréquentes, en lien avec mon traitement et lorsque ma maladie sera plus active», dévoilait-elle en octobre 2018.



STRESS ET KILOS



Ceux qui ont tenté un régime en période de stress le savent, la mission est ardue. Hormonalement, physiologiquement, stress (à un niveau élevé) et minceur ne vont pas ensemble. Les raisons...

En vacances, le corps s'affine souvent par surplus d'activités mais aussi par relaxation. En effet, le stress, vrai moteur quand il est ponctuel, se révèle nocif quand il s'installe.

Le stress donne faim : Fatigué, préoccupé, on a tendance à chercher le réconfort dans la nourriture...sans y trouver ce qu'on y cherche. On engloutit mais la sensation de satiété n'arrive pas toujours. Le stress provoque un dérèglement hormonal : le corps veut puiser dans les réserves pour affronter les angoisses...pour mieux se remplir à nouveau en anticipation d'un nouveau pic...

LE STRESS CRÉE DES STOCKS DE GRAISSES :

C'est la conséquence du dérè-

glement évoqué plus tôt. Le corps réclame de la nourriture, non pour un effort immédiat mais en prévision d'une agression à venir. En bref, il joue les hamsters. Par ailleurs, le stress modifie le métabolisme des graisses et les fait davantage circuler dans le sang donc stocker.

LE STRESS FAIT PRENDRE DU

LE MANQUE DE SOMMEIL FAIT

On se détend !

VENTRE :

Il n'y a pas que la manque d'abdominaux, la ménopause ou la bière qui donnent du bidon. Le stress est également l'ennemi du ventre plat, ciblant l'abdomen comme l'a montré une étude de l'université de Yale comparant des femmes soumises à plus ou moins de pression.

SALIVER :

En étudiant l'IRM d'hommes et de femmes dormant tantôt 4 heures tantôt 9 heures, des chercheurs américains ont pu mettre en évidence un lien entre sommeil et fringales. Le manque de repos provoque une plus grande activité neuronale face à un stimuli alimentaire.

COMMENT LUTTER :

Dormez, prenez votre temps, limitez la «consommation-stress». Cela signifie éviter les stimulants en se limitant à 2 à 3 cafés par jour. Privilégiez des temps de repas de 20 à 30 minutes plutôt qu'un grignotage express. En 10 minutes, le cerveau n'a pas pris en compte que vous vous alimentiez et réclame encore son dû !

L'ANTI-ÂGE POUR CHEVEUX

antirides, on voit comment ça marche. Le soin cheveux anti âge à la kératine, c'est plus subtile. Comment ça marche et pourquoi votre tignasse pourrait bien être intéressée par cette nouveauté des salons de coiffure ? «Sans shampooing spécifique, sans soin pour les nourrir, les hydrater, les revitaliser, nos cheveux feraient grise mine». Myriam Kéramane, est coiffeuse et créatrice des cosmétiques Myriam K., anciennement Kérat-in. Elle a mis en place un soin dérivé du lissage brésilien, véritable anti-âge capillaire qui mêle l'action de la kératine à l'acide hyaluronique. La jeune femme a ciblé un besoin de ses clientes qui rêvaient de l'effet soyeux, solide et souple donné par la kératine sans chercher le lissage. Elle nous explique l'intérêt et le fonctionnement de cet enveloppement pratiqué en salon et qui cartonne depuis le début de l'année.

QUELS SONT LES ENNEMIS DE LA JEUNESSE

A quoi ça sert ?

DU CHEVEU ?

La pollution, les brushings à répétition, les lissages à gogo, les shampooings détergents, les colorations... Le stress et une alimentation déséquilibrée impactent également la chevelure. Les fourches sont le principal signe de vieillissement visible : la pointe endommagée s'ouvre et peut remonter le long du cheveu qui devient sec, rêche, plus difficile à coiffer.

A QUEL ÂGE VIEILLISSENT LES CHEVEUX ?

Cela va dépendre de la nature et du vécu du cheveu. Ils évoluent surtout en fonction des hormones. Les cheveux de bébé sont différents de ceux d'un adolescent etc. Mais c'est vers 35/40 ans que le cheveu devient moins dense, plus fin, plus terne.

COMMENT TROUVE-T-ON UNE SOLUTION À UN FACTEUR HORMONAL ?

Le soin cheveux anti âge à la kératine est une

solution uniquement extérieure, qui concerne l'aspect du cheveu. Avec le temps, la chevelure produit moins de kératine, qui sert à rendre le cheveu résistant, qui est son ingrédient anti-casse. La créatrice des soins Myriam K. a imaginé un soin cheveux qui mélangeait cet actif naturel à l'acide hyaluronique. Ce dernier apporte de la souplesse, de la brillance, régénère les molécules et booste l'effet de la kératine.

UN SOIN CHEVEUX ANTI-ÂGE POUR QUELS EFFETS ?

Immédiatement après le soin d'environ 45 minutes, la chevelure est renforcée, elle a gagné en soyeux et en souplesse, en volume, et les couleurs peuvent être vivifiées.

Attention : si vous utilisez un shampooing au chlorure de sodium (comme 99% des shampooings), l'effet du soin sera très vite atténué, le sel étant un corrosif de la kératine.



Les DÉBATS

Quotidien national d'information

Edité par la SARL MAHMOUDI INFO

Le fondateur Abderrahmane Mahmoudi

Gérante Naima MAHMOUDI • Directeur de la publication Nadjib Stambouli

• Direction-Administration 2, boulevard Mohamed V, Alger. Tél. : 021.63.45.42 -

Fax : 021.63.45.13 - Service Publicité : 021.63.42.65 • Email : Lesdebats@hotmail.com •

Web : http://www.lesdebats.com • Impression SIA • Publicité ANEP 1, avenue Pasteur, Alger, Tél. : 021.73.30.43

SPORTS

Il se tiendra aujourd'hui à Sidi Moussa

Le derby algérois à l'ordre du jour du BF

Droits TV

Une convention de trois ans avec l'EPTV

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé dans un récent communiqué qu'elle s'apprête à signer une convention pour les trois prochaines années avec l'EPTV.

La Ligue a expliqué : «Le président de la LFP s'est dit très satisfait des résultats la dernière réunion avec les responsables de l'EPTV. Les premières décisions commencent à se concrétiser sur le terrain».

Le communiqué a précisé : «Il reste à signer la convention entre les deux parties pour les trois prochaines années».

Les droits télévisuels seront donc cédés à l'entreprise nationale, partenaire de la LFP, jusqu'en 2022. Pour rappel, l'instance footballistique et l'EPTV étaient en conflit, la saison dernière, au sujet de ses mêmes droits télévisuels. Les clubs de Ligue 1 et Ligue 2 avaient appelé à l'organisation d'une rencontre sans matches télévisés.

Ligue 2 (Mise à jour)

Victoire de l'USMH devant la JSMB

L'USMH El Harrach s'est imposée devant la JSMB Béjaïa sur le score de 2 à 1 (mi-temps : 1-1), en match en retard comptant pour la mise à jour de la 6e journée de la Ligue 2 algérienne de football, disputé mardi au stade 1er-Novembre (Alger).

L'USMH, qui décroche son premier succès de la saison, s'est imposée grâce au doublé d'Abdat (8', 57'), alors que Zammoum (25') avait égalisé entre-temps pour la JSMB. Malgré cette victoire, El Harrach (5 points) reste scotché à la dernière place du classement, à une unité de la JSMB (6 pts) qui compte encore un match en retard face au MO Béjaïa.



C'est aujourd'hui que se tiendra le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football pour aborder certaines questions qui concernent le championnat national et la balle ronde nationale en général. Ainsi, on apprend que le principal ordre du

jour de ce BF sera le fameux derby algérois qui devait opposer le 10 octobre dernier le MC Alger à l'USM Alger et qui a vu le forfait des Usmistes qui s'opposaient à jouer un match lors d'une date-FIFA, mais surtout ne souhaitaient pas jouer alors que cinq de ses joueurs se

trouvaient avec l'EN militaire pour prendre part aux Jeux mondiaux militaires en Chine. La commission de discipline de la LFP a, sans surprise, prononcé la victoire du Mouloudia et la défaite de l'USMA sur le score de (3/0) en plus d'une punition de trois points et d'une

amende de 20 millions de centimes. Les Rouge et Noir n'ont pas accepté cette sanction et ont saisi la FAF pour un recours. Des sources proches de la FAF indiquent que trois membres du BF seraient prêts à demander l'annulation de ces sanctions tout en demandant de refaire le match, mais cela sera certainement difficile à appliquer d'autant plus que le président de la Ligue, Medouar a présenté des arguments en béton pour les décisions prises à l'encontre des Usmistes, lui qui insiste sur le fait que la loi n'interdit pas de programmer des matchs dans des dates-FIFA. Par ailleurs, on croit savoir que l'actionnaire principal de l'USMA, Haddad, sera présent lors de ce BF, lui qui pourrait défendre les intérêts de son club et demander de refaire le match. Sur un autre registre, le BF devrait aborder la question de l'élimination de la sélection locale pour le CHAN après sa défaite face au Maroc sur le score de (3/0). Il était question que le sort du directeur des équipes nationales, Ludovic Batéli, soit prononcé lors de cette réunion mais celui-ci a démissionné avant qu'on décide de le limoger, car il s'avait qu'on l'attendait au tournant, même si d'aucuns pensent que ce dernier n'est nullement responsable de cette défaite, étant donné que la FAF n'avait pas aidé à préparer cette sélection qui était livrée à elle-même.

Imad M.

Jeux mondiaux militaires / Judo par équipes

L'Algérie éliminée en 8^{es} de finale

La sélection algérienne de judo militaire a été éliminée en 8es de finale de l'épreuve par équipes des 7es Jeux mondiaux militaires à Wuhan (Chine), après avoir perdu face au Belarus (3-0), mardi. Mohamed Ghrici (-63 kg) a perdu devant Dzmirty Minkou et Youcef Nouari (-73 kg) a été dominé par Vadzim Shoka. Le 3e combat a permis à Yunus Bekmurzaev de gagner par forfait.

L'équipe algérienne était exemptée des 16es de finale, de même que son adversaire du jour. Il est à rappeler que le judo militaire algérien était représenté en individuel par six athlètes dont le meilleur résultat a été réalisé par Rédha Lamri (-90 kg), Lyes Bouyacoub (-100 kg) et Mohamed El Mehdi Lili (+100 kg) qui ont atteint les repê-

chages.

Boxe : Hamani (-91 kg) en 1/4 de finale, Belaribi (60 kg) éliminé

De son côté, le pugiliste, Saïd Hamani (-91 kg) s'est qualifié aux quarts de finale du tournoi de boxe des Jeux mondiaux militaires de Wuhan en Chine, alors que son coéquipier Abdelnacer Belaribi (60 kg) a été éliminé, mardi pour le compte des huitièmes de finale de la compétition. Saïd Hamani a pris le dessus sur l'Egyptien Youssef Karar (5-0).

En quarts de finale, l'Algérien champion d'Afrique militaire en titre affrontera l'Ouzbec, Saydrakhimov Madiyar. Pour le compte des 8es de finale, Abdelnacer Belaribi (60 kg) a été battu

par le Nord-coréen, Chel Chol Man (4-1). Lundi, Abdelli Yahia (64 kg) avait composé son billet pour les quarts de finale, en battant l'Allemand Ualikhanov Jan (5-0). Il sera opposé mercredi au Chinois, Zang Shuang.

De son côté, Oussama Mordjana a perdu son combat des huitièmes de finale devant le Thaïlandais Butdee Chatchau Decha (5-0). Pour sa part, l'Algérien Mohamed Yassine Touareg s'est fait éliminer, en 8e de finale de la catégorie des -49kg, par le Nord-coréen Kim Jang Ryong sur le score de (5-0). L'Algérie participe aux Jeux mondiaux militaires dans sept disciplines sportives olympiques et militaires, à savoir le football, la boxe, le judo, l'athlétisme, la lutte associée, le taekwondo et le pentathlon militaire.

COA

Berraf décoré de l'Ordre du mérite de Hongrie

Le président du Comité olympique et sportif Algérien (COA), Mustapha Berraf, a été décoré mercredi à Alger de l'Ordre du mérite de Hongrie, une distinction qui «vient en reconnaissance de sa contribution à la promotion des échanges entre la Hongrie et l'Algérie dans le domaine sportif». La distinction lui a été remise par l'ambassadrice de Hongrie en Algérie, Mme Helga Katalin Pritz, qui a souligné à cette occasion que cette décoration vient en reconnaissance de sa contribution à la promotion des échanges entre la Hongrie et l'Algérie dans le domaine sportif.

«Le président Berraf a ouvert la voie à de nombreux échanges, à des stages d'entraînement des athlètes de haut niveau et au partage de connaissances à d'autres profession-

nels du sport.», a relevé Mme Helga Katalin Pritz. Pour le président du COA, également président de l'Association des Comités Nationaux Olympiques Africains (ACNOA), son instance «veut faire profiter le sport algérien de l'expérience hongroise, notamment en matière de préparation des athlètes, d'encadrement technique et aussi dans l'organisation des grands événements».

La coopération algéro-hongroise dans le domaine du sport a été rendue effective suite à une convention cadre, signée le 23 mars 2018 par le COA avec son homologue de Hongrie (MOB), portant sur plusieurs aspects, en prévision des prochaines échéances internationales. A travers cet accord de coopération, soixante-et-un (61) athlètes de dix fédéra-

tions sportives ont effectué le mois d'août dernier un regroupement à Budapest (Hongrie), dans le cadre du lancement du processus de préparation des jeunes talents sportifs de différentes disciplines en vue des Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ-2022) à Dakar (Sénégal).

Lors de cette cérémonie, l'Ordre du mérite de Hongrie a été également décerné à Rachid Benaïssa, ancien ministre de l'agriculture qui a «grandement contribué à l'amitié ainsi qu'aux liens professionnels et économiques entre les deux pays». «Il a travaillé pendant des décennies sur le renforcement de la coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de l'agriculture, de l'agroalimentaire et vétérinaire. Il a soutenu des projets interins-

titutionnels structurants et a ouvert ainsi la voie à davantage de liens de coopération entre les entreprises des deux pays.», a fait savoir Mme Helga Katalin Pritz.

Membre fondateur du CIO (Comité international olympique), la Hongrie est une grande nation de sport qui a donné un nombre important de champions du monde et olympiques dans plusieurs disciplines sportives à l'instar de Pal Schmitt, double champion olympique en 1968 (Mexico) et 1972 (Munich), et Krisztian Kulcsar, médaillé d'argent en escrime aux Jeux olympiques de Barcelone 1992 et d'Athènes 2004, champion du monde et d'Europe dans sa spécialité et président du Comité olympique hongrois depuis mai 2017.

Déchets plastiques Les produits de multinationales polluent la planète

Des dizaines de milliers de déchets plastiques polluant la planète sont générés par une poignée de multinationales, a affirmé Break Free from Plastics, une coalition mondiale d'ONG, dans un rapport publié mercredi à Manille (Philippines). Cette coalition internationale composée de 1 475 organisations écologistes, reproche à ces multinationales de se dédouaner, pour la plupart, de la responsabilité du nettoyage de la pollution due à leurs activités.

Des volontaires de la coalition ont collecté près d'un demi-million de déchets plastiques lors d'une «Journée mondiale du nettoyage de notre planète» coordonnée dans 51 pays il y a un mois, dont 43% de marques reconnaissables.

Si nombre de pays asiatiques déversent leurs déchets dans les océans, «les véritables responsables du gros de la pollution plastique en Asie sont les multinationales dont les sièges se trouvent en Europe et aux Etats-Unis», souligne le rapport. Alors que les marques reconnaissent généralement leur rôle dans la propagation de cette pollution, le rapport juge qu'elles «s'acharnent à promouvoir de fausses solutions pour répondre au problème».

La promotion du recyclage est leur manière de faire porter la responsabilité aux consommateurs, ajoute le rapport, précisant qu'à peine 9% de la totalité des matières plastiques produites depuis les années 1950 ont été recyclées.

«Les entreprises continuent de tirer profit de l'abondante production de plastique à usage unique, tandis que partout dans le monde les collectivités sont obligées d'en supporter le fardeau», a regretté Break Free from Plastics, qualifiant cette situation d'«inacceptable».

Reda A.

Indonésie Joko Widodo nommé à la Défense son adversaire à la présidentielle

Le président indonésien Joko Widodo, qui entame son second mandat, a nommé hier, ministre de la Défense son adversaire à la présidentielle, l'ancien général Prabowo Subianto.

Lors de la campagne avant l'élection d'avril dernier, Prabowo Subianto avait pourtant accusé le président sortant de fraude électorale «systématique, structurée et massive».

Des émeutes, qui avaient éclaté pour protester contre le résultat du scrutin, avaient fait au moins neuf morts.

Depuis, les deux adversaires politiques sont apparus ensemble en public à plusieurs reprises. «Ce serait un jour sombre pour les droits de l'homme dans le pays» si Subianto était nommé, avait déclaré lundi, Usman Hamid, directeur d'Amnesty International en Indonésie, avant l'annonce de la nomination.

Subianto, ancien gendre du dictateur indonésien Suharto (1967-1998), est notamment soupçonné d'avoir fait enlever et disparaître plusieurs manifestants prodémocratie lors des manifestations qui avaient conduit à la chute du régime en 1998. Il n'a jamais été poursuivi.

AFP



Selon le ministre de la Santé Le don de sang en hausse



La quantité de sang collectée, suite aux dons des citoyens, a progressé de 9,4% durant le 1^{er} semestre de l'année en cours par rapport à la même période de 2018, a annoncé, hier à Alger, le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui.

Intervenant à l'ouverture de la Journée nationale des donneurs de sang, annuellement célébrée le 25 octobre, le ministre s'est félicité de la hausse du taux de sang collecté, atteignant 9,4% durant le 1^{er} semestre de 2019, en même temps que la multiplication des centres de transfusion sanguine à travers le territoire national.

Néanmoins, «les défis demeurent importants en terme de disponibilité de cette matière vitale, selon les

normes de qualité et de sécurité requises», a-t-il observé, préconisant la mise en place d'un registre national des rhésus rares afin de «mieux répondre aux attentes des malades».

Cet objectif suppose «une meilleure organisation et une coordination entre les différents établissements de santé», a-t-il poursuivi, rappelant les dispositions réglementaires liées à l'activité de transfusion sanguine prévues dans la nouvelle loi sur la santé.

Il a fait savoir que la collecte demeure «un service public gratuit basé sur la solidarité citoyenne», insistant sur «l'interdiction formelle du caractère commercial de cette activité, s'agissant aussi bien du sang humain, que du plasma et ses dérivés».

De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale

de la santé (OMS) en Algérie, François Bla Nguessen, a notamment recommandé la mise en place de systèmes nationaux assurant la coordination de toutes les activités de transfusion sanguine ainsi que le dépistage systématique du sang collecté afin de sécuriser les malades destinataires.

Tout en soulignant que la transfusion sanguine sauve des millions de personnes par an, l'intervenant a fait remarquer que sur les 112,5 millions de sang collectés dans le monde, près de la moitié provient des pays à revenus élevés où la transfusion sanguine concerne essentiellement les personnes de plus de 65 ans, alors que dans les pays à faibles revenus, jusqu'à 67% du sang administré est destiné aux enfants de moins de 5 ans.

L. M.

CHU d'Oran

La pénurie de médicaments contre le sida en voie de résolution

La pharmacie centrale du centre hospitalo-universitaire (CHU) d'Oran a reçu mardi son quota de médicaments contre le sida pour les mois de novembre et décembre, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de cet établissement de santé, qui a rassuré que le problème de pénurie «est en voie de résolution».

La pharmacie centrale de l'hôpital a entamé la distribution des médicaments aux malades pour régler définitivement ce problème, a-t-on indiqué, faisant savoir que la direction générale du Chuo a déposé des listes des besoins en ce médicament pour l'année 2020 établie par la

chef de service concerné. Par ailleurs, la cellule de communication du Chuo a souligné qu'en dépit de l'instruction ministérielle 7 stipulant que les malades reçoivent le traitement et les médicaments au niveau des centres de prise en charge des malades du sida implantés dans leurs wilayas respectives, le service concerné du Chuo continue d'accueillir des malades de différentes régions du pays, rappelant que la région ouest du pays s'est dotée, à partir de 2014, de centres de prise en charge des malades du sida à Sidi Bel Abbès, Tlemcen et Béchar.

L. M.

ACTU...

Aïn Defla et Médéa Découverte de six casemates pour terroristes

Six casemates pour terroristes et une bombe de confection artisanale ont été découvertes et détruites par un détachement de l'Armée nationale populaire lors d'opérations de fouille et de ratissage menées à Aïn Defla et Médéa, indique hier, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire a découvert et détruit, le 22 octobre 2019, lors d'opérations de fouille et de ratissage menées à Aïn Defla et Médéa (1^{ère} Région militaire), six casemates pour terroristes et une bombe de confection artisanale», note la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a intercepté, à Béchar (3^{ème} Région militaire), quatre narcotrafiants et saisi 26 kg de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé, à Sétif (5^{ème} Région militaire), quatre individus en leur possession 2 787 comprimés de psychotropes», ajoute le communiqué. D'autre part, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté, à Djelfa (1^{ère} Région militaire), un individu en sa possession un revolver, 425 cartouches pour fusils de chasse ainsi que trois jumelles et d'autres objets», ajoute le communiqué.

H. L.

Médéa

Collision entre une voiture et un camion, deux morts

Deux personnes ont trouvé la mort, hier matin, dans une collision entre un véhicule touristique et un camion poids lourd, survenue à Cherata dans la commune de Berrouaghia, est de Médéa, sur un tronçon de l'autoroute Nord-Sud, a-t-on appris auprès de la Protection civile.

L'accident a également fait un blessé parmi les passagers du véhicule touristique, qui a été secouru sur place, avant d'être transporté à l'hôpital Benyoucef Benkheda, à Berrouaghia, pour recevoir les soins nécessaires, a-t-on ajouté. Les corps des deux victimes, âgés de 20 et 52 ans, morts sur le coup, ont été transférés à la morgue de la même structure sanitaire, a indiqué la Protection civile.

Par ailleurs, quatre personnes ont trouvé la mort et 14 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation enregistrés durant les dernières 24 heures au niveau national, selon un bilan établi hier, par la Protection civile.

H. O.

Mila

Saisie de 5 480 comprimés de psychotropes

Les éléments de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya de Mila ont saisi de 5 480 comprimés psychotropes dans une opération, qui s'est soldée également par le démantèlement d'un réseau de contrebande de produits hallucinogènes, composé de deux personnes âgées de 33 et de 34 ans, a-t-on appris hier, auprès des services de ce corps sécuritaire. L'opération a été menée sur la base de renseignements faisant état d'une activité suspecte de deux personnes, a-t-on indiqué, détaillant que l'enquête déclenchée a permis d'identifier et d'arrêter les deux trafiquants à l'entrée sud de la ville de Mila à bord d'un véhicule de tourisme. A la fouille du véhicule, une quantité de 5 480 comprimés de psychotropes dissimulés dans le réservoir du carburant a été découverte, a-t-on noté, soulignant que la marchandise était acheminée depuis un pays voisin. Après le parachèvement des procédures judiciaires, les deux personnes impliquées dans l'affaire ont été présentées devant le parquet près le tribunal de Mila, a indiqué la même source.

L. O.